

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Vallée Sud
Grand Paris
EMPLOI

emploi.valleesud.fr

SOMMAIRE

Édito de la Présidente	3
1. Présentation de Vallée Sud Emploi	4
Chiffres-clés	5
Gouvernance	6
Membres partenaires	6
Budget	7
Équipe	7
RGPD	8
Évènements-clés	9
Dates-clés	10
2. Accompagnement des habitants à la formation et à l'emploi	11
L'accompagnement des adultes	12
L'accompagnement des jeunes	14
Situation des jeunes après accompagnement	16
Dispositifs	18
Décrochage scolaire et obligation de formation	19
Plan régional d'insertion des jeunes (PRIJ Bagneux)	20
Garantie Jeunes	21
Objectif projet professionnel	22
Booster son recrutement	22
Service public régional d'orientation (SPRO)	22
Enquête auprès des jeunes	23
3. Appui aux entreprises	24
4. Clauses d'insertion	30
5. ZOOM par ville	34
6. Fiches pratiques	45
7. Lexique	51

Les termes accompagnés d'un astérisque* renvoient au lexique en page 51.



2021, une volonté : développer l'offre de service



Chantal Brault

Présidente de
Vallée Sud Emploi

Notre objectif est de favoriser l'adéquation entre l'accès à l'emploi des habitants et notamment des jeunes et la recherche des bonnes compétences pour le développement de nos entreprises.

L'année 2021 nous rappelle encore une fois combien cette tâche est difficile. C'est pourquoi ma volonté est que Vallée Sud Emploi développe des projets et des actions pour renforcer son offre de service et tendre vers cet objectif.

Ces initiatives pilotées en direct par Vallée Sud Emploi ou en collaboration avec ses partenaires locaux ont permis de porter notamment : un projet de nouvelle antenne pour Bagneux, le dispositif 100 chances-100 emplois, des Rencontres de l'alternance 100% digitales, le lancement du Service Public Régional d'Orientation (SPRO*), la participation à la promotion des métiers de l'industrie, un nouveau partenariat pour les jeunes en difficulté psychologique, le développement des sessions de recrutement dans les villes, des ateliers RH en digital.

Cette évolution de l'offre de service marque le positionnement de Vallée Sud Emploi à l'interface territoriale des questions d'emploi et de formation. Je tiens donc à remercier le territoire de Vallée Sud - Grand Paris et les villes, nos financeurs et nos partenaires pour leur confiance et pour leur implication.

En 2021, nous avons souhaité renforcer notre travail pour encore mieux servir les habitants et les entreprises du territoire, et faire connaître les métiers qui recrutent sur le territoire et les potentialités des acteurs locaux ; c'est là le moteur de l'action que nous portons et que nous continuerons à porter.

Hélène Youlountas

Directrice Générale

En 2021, nous avons pu agir en présentiel et en distanciel en fonction des circonstances tout en assurant la protection sanitaire que nous devons à nos publics et à nos salariés.

Cette agilité s'est traduite par une dynamique pour que l'offre d'emploi profite au mieux aux habitants de Vallée Sud - Grand Paris dans un contexte de marché du travail tendu qui pèse sur le développement de certains secteurs d'activité du territoire.

Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur notre équipe qui s'est fortement impliquée, mais aussi sur les acteurs locaux, les employeurs, nos administrateurs et nos financeurs publics qui nous font confiance et accompagnent nos initiatives.

Vallée Sud Emploi, c'est quoi ?

Dans une volonté d'harmoniser l'offre de service d'accompagnement à l'emploi sur son territoire composé de 11 villes, l'EPT* Vallée Sud - Grand Paris a créé, début 2018, le GIP* Vallée Sud Emploi. C'est un guichet unique qui a pour objectif de répondre aux besoins en compétences des employeurs du territoire tout en favorisant l'accès à l'emploi local des habitants. Son financement, exclusivement public, garantit une mission d'intérêt général pour tous les habitants et toutes les entreprises de Vallée Sud – Grand Paris

Vallée Sud Emploi a 3 missions principales

1- Accompagner les projets de formation, d'alternance et d'emploi des habitants et notamment des jeunes

Vallée Sud Emploi appuie les habitants, et notamment les jeunes, dans leur projet professionnel et dans l'accès à un emploi localement, en fonction des opportunités proposées par les employeurs de Vallée Sud - Grand Paris (VSGP).

De plus, grâce à un savoir-faire et des outils pour lesquels nous sommes missionnés dans le cadre de notre activité « Mission Locale », Vallée Sud Emploi apporte des réponses spécifiques aux besoins en insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 29 ans pour les apprentis) et les jeunes RQTH*.

2- Appuyer les entreprises pour le recrutement, les RH et les clauses d'insertion

Vallée Sud Emploi accompagne les entreprises locales pour le recrutement en présélectionnant les profils les plus adaptés et en favorisant l'embauche d'habitants. De plus, un service d'appui aux ressources humaines (SARH) est proposé aux petites entreprises de moins de 50 salariés pour les accompagner sur les sujets liés au capital humain. Enfin, un appui dédié à la mise en œuvre des clauses d'insertion a été créé pour les entreprises qui répondent aux marchés publics « clausés ».

3- Fédérer les acteurs locaux de l'emploi

Vallée Sud Emploi a la volonté de mettre en synergie les partenaires locaux œuvrant pour l'emploi, l'apprentissage, l'orientation et la formation, notamment dans le cadre de l'animation du SPRO*. L'objectif est de valoriser, faire connaître et favoriser l'accès, par les habitants et les entreprises de VSGP*, à cette offre locale.

Vallée Sud Emploi, le service territorial unique de l'emploi des onze villes



NOTA BENE

Les chiffres traités sont extraits des logiciels ABC Clauses, Acquity, GIDEM et I-MILO. Les données ont été recueillies au 31 mars 2022 et continuent à évoluer constamment selon l'actualisation de la situation de la personne accompagnée.

Les chiffres-clés 2021



Accompagnement à l'emploi

3 441

jeunes
dont 1 325
en 1^{er} accueil

759

adultes
dont 324
en 1^{er} accueil



Appui aux entreprises

440

entreprises accompagnées

339

offres d'emploi ont bénéficié
d'un traitement personnalisé
par Vallée Sud Emploi

159 148

heures d'insertion réalisées

331

bénéficiaires



1 417

habitants ont trouvé une solution en 2021

1 070

habitants ont signé un contrat de travail ou
une alternance dont 859 jeunes et 211 adultes

283

habitants sont entrés en formation dont 269 jeunes

64

jeunes sont retournés à la scolarité

Gouvernance

Vallée Sud Emploi a une gouvernance composée d'élus du Territoire et d'acteurs majeurs du monde économique : la CPME*, la CCI 92*, la CMA 92* et le Medef.

L'Assemblée Générale et le Conseil d'administration se sont réunis trois fois en 2021. Un des sujets majeurs de l'année a été le projet de déménagement de l'antenne de Bagneux afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et de déployer toute la diversité de l'offre de service.

Madame Chantal Brault est la Présidente de Vallée Sud Emploi depuis 2018, son mandat a été renouvelé pour 3 ans en 2020.

Conseil d'Administration

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS
• Jean-Didier Berger, président de l'EPT Vallée Sud-Grand Paris, maire de Clamart • Chantal Brault, conseillère territoriale, première adjointe au maire de Sceaux • Yves Coscas, vice-président de l'EPT Vallée Sud-Grand Paris, maire adjoint de Clamart • Marie-Hélène Amiable, vice-présidente de l'EPT Vallée Sud-Grand Paris, maire de Bagneux • Philippe Amram, administrateur du Medef Hauts-de-Seine	• Elie de Saint Jores, conseiller territorial, maire adjoint de Châtenay-Malabry • Colette Huard, conseillère territoriale, conseillère municipale de Clamart • Françoise Montseny, conseillère territoriale, maire adjointe de Châtillon • Stéphane Jacquot, conseiller territorial, maire adjoint de Châtillon • Marie-Pierre Huré, directrice générale du Medef Hauts-de-Seine

Le représentant du monde économique au conseil d'administration a changé en 2021, il s'agit de P. Amram, représentant du Medef, qui remplace I. Lajeunie de la CPME.

Assemblée générale

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS
• Chantal Brault, conseillère territoriale, première adjointe au maire de Sceaux • Isabelle Lajeunie, présidente de la CPME 92 • Philippe Amram, administrateur du Medef Hauts-de-Seine • Marie-Anne Tournaire, élue de la CCI 92 • Léïla Belili, présidente de la CMA 92	• Jean-Didier Berger, président de l'EPT Vallée Sud-Grand Paris, maire de Clamart • Alexandre Tieri, CPME 92 • Marie-Pierre Huré, directrice générale du Medef Hauts-de-Seine • Anne-Charlotte Grüner, élue de la CCI 92 • Arthur Kandjian, élu de la CMA 92

À partir des élections consulaires d'octobre 2021, les représentants de la CCI 92 et de la CMA 92 ont changé pour un nouveau mandat de 3 ans.

Membres partenaires



Budget

Le budget de Vallée Sud Emploi est stabilisé autour de 4,6 millions d'euros dans lequel environ 1 million d'euros correspond au remboursement de loyer par Pôle Emploi, sous-locataire de Vallée Sud Emploi.

Le budget réel est donc de 3,6 millions d'euros, stabilisé depuis deux ans. Les principaux financeurs publics de Vallée Sud Emploi sont l'EPT Vallée Sud - Grand Paris (45 %), l'État (39 %), la Région (12 %) et Pôle Emploi dans le cadre de la cotraitance (5 %).

Parmi les actions les plus importantes : l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans (activité mission locale) qui représente 73 % du budget de dépenses de Vallée Sud Emploi.

Parmi les dépenses les plus importantes : 49 % du budget de fonctionnement est consacré aux frais de personnel. Cette part importante est liée à l'activité de service public de Vallée Sud Emploi, c'est-à-dire aux temps d'accueil et d'accompagnement des publics et des entreprises.

Le budget d'investissement est faible (moins de 200 000€) car Vallée Sud Emploi n'a pas de recettes d'investissement et ne peut compter que sur son autofinancement.

Principaux financeurs



45 %



39 %



12 %

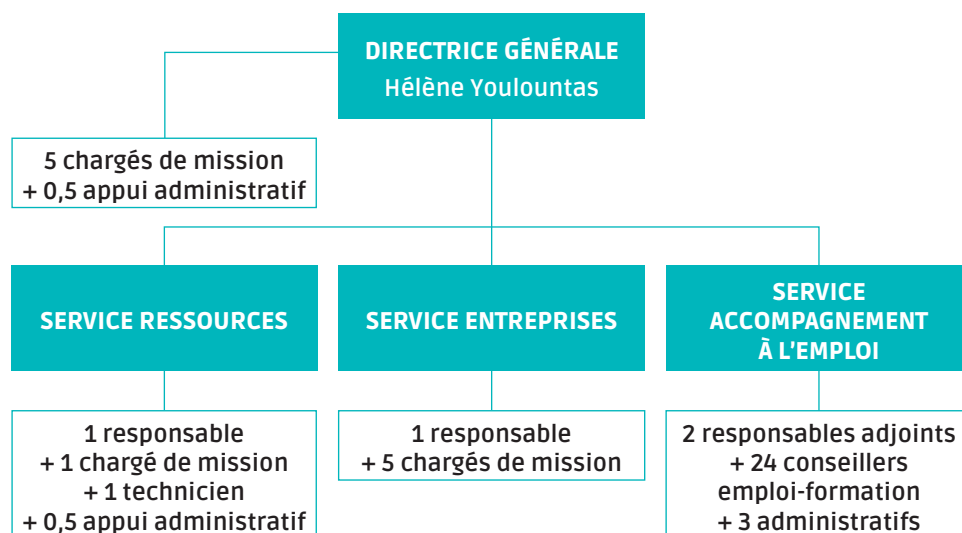
Part des dépenses

73%

pour
l'accompagnement
des jeunes

Équipe

Organigramme en date de novembre 2021



Vallée Sud Emploi poursuit son développement sur le territoire et renforce ses équipes avec 45 collaborateurs (43 ETP) répartis sur 2 sites : Bagneux et Antony.

Le siège social est situé à Antony, il regroupe une partie du service Accompagnement à l'Emploi (l'autre partie se trouvant sur le site de Bagneux), le service Entreprises et les services support.

En 2021, afin d'accompagner le public et favoriser l'insertion professionnelle, 4 jeunes ont été recrutés dans le cadre d'un contrat en alternance.

Ces embauches ont permis de répondre à des besoins dans les services tout en contribuant au développement des compétences de ces jeunes et à la consolidation de leur projet professionnel.

ETP*

31,87

pour
l'accompagnement
à l'emploi

Information des bénéficiaires sur l'utilisation des données à caractère personnel
Pour constituer votre dossier individuel, Vallée Sud Emploi recueille auprès de vous des informations permettant de vous identifier et de gérer toutes les étapes du parcours que nous allons construire ensemble.

Vallée Sud Emploi s'engage à ce que les données à caractère personnel collectées ne soient pas transmises ou communiquées à d'autres fins que de nous permettre de mettre en œuvre l'accompagnement proposé et d'effectuer des statistiques concernant l'utilisation des sites consultés dans le cadre de cet accompagnement, ces données étant destinées à nos services et sous-traitants chargés de l'exécution de cet accompagnement.

Vallée Sud Emploi s'engage à respecter et faire respecter par l'ensemble de ses personnels susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de cet accompagnement les obligations suivantes :

- ne prendre aucune copie des documents et supports d'information confiés à l'exception de ceux nécessaires pour les besoins de l'exécution de cet accompagnement,
- ne pas utiliser les documents et informations traités à des fins autres que celles spécifiées ci-dessus,
- prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers informatisés ou non dans le cadre de l'exécution de cet accompagnement,
- prendre toute mesure de sécurité, notamment de sécurité matérielle, pour assurer la conservation et l'intégrité des documents et informations traités dans le cadre de l'exécution de cet accompagnement,
- procéder à la destruction de tous fichiers matériels ou informatisés stockant les informations à caractère personnel recueillies dans le cadre de l'exécution de l'accompagnement proposé, dans le respect des délais fixés par la loi.

La signature de cet engagement consacre la relation de confiance que nous mettons en œuvre dans le cadre d'une gestion transparente de votre dossier d'accompagnement.

Nom et prénom du signataire ou de son représentant légal :	Nom et prénom du représentant du GIP Vallée Sud Emploi :
Signature :	Signature (et cachet) :
Fait à :	Le :

VOS DROITS

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement général pour la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité et de limitation.

Vous pouvez exercer vos droits sur les données personnelles vous concernant sur simple demande :

- par courrier à l'adresse : dpo@vallsud.fr
- en sur le formulaire suivant : <https://www.vallsud.fr/fr/formulaire-de-demande-informations-personnelles>
- ou par voie postale : Vallée Sud Emploi, le Délégué à la protection des données, 45, avenue Aristide Briand, 93100 Antony.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de Vallée Sud - Grand Paris : www.vallsud.fr/rubrique+RGPD

RGPD, synthèse du rapport 2021

Vallée Sud Emploi est soucieux de la protection des données personnelles et poursuit le processus engagé de mise en conformité aux dispositions du Règlement général pour la protection des données et de la loi Informatique et Libertés (RGPD) grâce à l'appui de l'EPT Vallée Sud - Grand Paris.

Des enjeux essentiels :

- La transparence et la confiance dans la relation aux administrés
- La réponse aux obligations légales en matière informatique et libertés
- La sécurisation des données personnelles collectées par VSE et son système d'information

Les actions entreprises en 2021, sous la direction concertée de la déléguée à la protection des données (DPO*) et de la responsable informatique et libertés (RIL*), ont porté sur :

- 1- la sensibilisation du personnel avec la mention RGPD intégrée aux contrats de travail et une mention spécifique dans les mails de retour aux candidatures.
- 2- l'information du public
3 actions ont été mises en place en 2021 :
une affiche apposée à l'entrée du bâtiment expliquant le traitement des données personnelles, l'ouverture d'un registre de l'exercice des droits au 31 décembre 2021, un formulaire de droit à l'image qui doit être renseigné et signé par toute personne dont l'image est captée.
- 3- l'organisation interne et la sécurité technique
Un important travail de sécurisation des données archivées a été mené et continuera en 2022 : armoires fermant à clé, mise en place de portes dans les bureaux ouverts.
- 4- le registre des traitements
Sur ce registre ouvert pour VSE sur l'application ADEQUACY, il y avait au 31 décembre 18 fiches de traitement.
- 5- les sous-traitants et partenaires
La liste a été établie et les conventions nouvelles ou en renouvellement devront désormais prévoir des clauses RGPD lorsque l'objet impacte des données personnelles.
- 6- la sécurité du système d'information
Confié à un prestataire, le système d'information de VSE bénéficie des dispositifs nécessaires de sécurité (antivirus, anti-intrusion, sauvegarde, WIFI sécurisé).
- 7- l'archivage et la destruction
VSE s'est doté de deux broyeuses pour commencer à traiter la quantité importante d'archives récupérées des anciennes structures à l'origine de la fusion qui a permis la création du GIP ainsi que celles produites par l'activité depuis 4 ans.



Évènements-clés



Le lancement du dispositif « 100 chances 100 emplois »

Système de parrainage actif initié pour la première fois en France grâce à l'entreprise Schneider, via son association « 100 chances 100 emplois », cette action vise à susciter une rencontre entre un parrain/une marraine d'une entreprise partenaire et les jeunes accompagnés par Vallée Sud Emploi. Les jeunes se préparent à ce RDV avec l'appui d'une coach pendant une semaine.

Le lancement du projet d'une nouvelle antenne pour Bagneux

Visible et accessible, la nouvelle antenne de VSE sera située dans le centre-ville de Bagneux et desservie par 5 lignes de bus. Les actions collectives pourront se tenir dans les deux salles de réunion, respectueuses des normes sanitaires, d'une capacité de 12 et 19 personnes.



Les rencontres de l'alternance 100% digitales

Elles ont été organisées du 29 mars au 2 avril 2021 en distanciel afin de respecter les normes sanitaires. Nous recensons 45 stands virtuels (23 entreprises et 22 CFA), 263 postes en alternance et 1 971 personnes qui se connectées pour participer aux webinars et/ou postuler.

Dates-clés



Le lancement du SPRO

Vallée Sud Emploi a été missionné pour animer le Service Public Régional d'Orientation (SPRO) sur le bassin de Vallée Sud - Grand Paris. Le lancement de ce dispositif s'est fait lors d'un premier comité de pilotage, le 3 mars 2021, en présence de la Région et des partenaires locaux.

Le partenariat avec APM

Une convention a été conclue avec APM (Association perspectives et médiations) en novembre 2021 pour acter le partenariat en faveur des jeunes ayant des difficultés psychologiques. Nous avons concentré nos techniques de médiation autour de 2 actions principales :

- des ateliers « d'aide à l'élaboration du projet professionnel » (AEPP),
- une permanence Point écoute jeunes située à Antony.



Les « Zoom métiers »

Un professionnel passionné échange avec le public autour d'un métier. Le 1^{er} juin 2021, les Apprentis d'Auteuil ont, lors de ce premier zoom, présenté le métier de paysagiste.

Accompagnement des habitants à la formation et à l'emploi

Un niveau d'accompagnement renforcé

Comme l'année dernière, l'organisation de Vallée Sud Emploi a été en grande partie dépendante des annonces gouvernementales liées à la crise sanitaire. Une organisation hybride, entre présentiel et télétravail, a permis le maintien de l'activité quotidienne sur les deux sites d'accueil. Seule la reprise des permanences dans les villes a été reportée à 2022.

Au total 4 200 personnes étaient inscrites en accompagnement en 2021, 3 441 jeunes et 759 adultes. Parmi eux, on compte 1 325 jeunes accueillis pour la première fois en 2021 et 324 adultes.

Face à la situation qui s'est dégradée pour certains publics, notamment les jeunes, l'activité s'est intensifiée par rapport à 2020. En moyenne, 764 entretiens individuels ont été réalisés par chaque conseiller, contre 715 en 2020.

De même, pour répondre aux besoins urgents des jeunes, les allocations ont été augmentées passant de 218 500 euros en 2020 à 352 000 euros en 2021 avec une augmentation de 40 % du nombre de bénéficiaires.

**VALLÉE SUD EMPLOI**
NOUVELLE ORGANISATION POUR ACCOMPAGNER NOS PUBLICS

DANS LA CONTINUITÉ

LE SUIVI EST ASSURÉ À DISTANCE PAR SON CONSEILLER
de 9h00 à 12h30 puis 13h30 à 17h30

-  Par e-mail à l'adresse habituelle du conseiller Vallée Sud Emploi ou à contact.emploi@valleesud.fr
-  Par téléphone via la ligne directe du conseiller Vallée Sud Emploi ou en appelant le 06 99 57 85 94 (Antony) ou le 06 99 68 74 25 (Bagneux)
-  Possibilité de **Rendez-vous en visio** (WhatsApp, Teams...) avec son conseiller

 **Les permanences restaurant fermées pour le moment**
Bourg-la-Reine, Châtillon, Clamart, Fontenay-sous-Bois, Malzeville, Montrouge et Suresnes

DU 18 MAI AU 8 JUIN

 Possibilité de rencontrer sur site un conseiller **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** pour les situations exceptionnelles (celles-ci seront évaluées par un conseiller ou cas par cas)
Nos locaux sont aménagés pour garantir la sécurité du public et des équipes

Dans ce cas, lors de sa venue :

-  **Rendez-vous fixé entre 9h00 et 13h00**
RESPECT DE L'HEURE EXACTE DU RENDEZ-VOUS
-  **PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ**
-  **Aucun échange direct de documents**
Envoi des documents (scan ou photo) ou transmissible par mail à son conseiller ou via contact.emploi@valleesud.fr

Accueil Antony : 01 50 19 44 99 / 06 99 57 85 94 - Accueil Bagneux : 01 55 56 78 79 / 06 99 68 74 25



4 200
personnes
en accompagnement

1 649
personnes en premier
accueil

+ 7%
d'entretiens
individuels en plus

+ 40%
de bénéficiaires
d'allocation

759

adultes actifs

dont

324

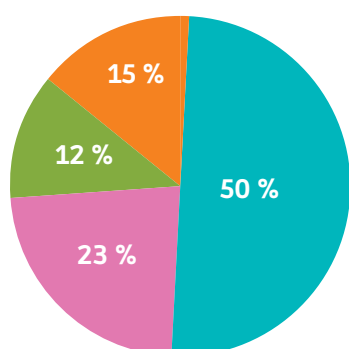
adultes en 1^{er} accueil

L'accompagnement des adultes

Pour les adultes, Vallée Sud Emploi représente ce guichet unique dont ils ont besoin à trois niveaux :

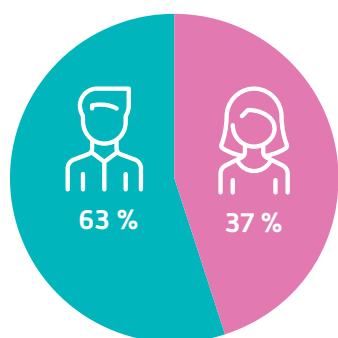
- un premier niveau d'écoute, d'information et de diagnostic pour leurs recherches d'emploi ou de formation ;
- un appui sur des questions périphériques qui freinent leur parcours vers l'emploi (problèmes administratifs, de santé...) et une mise en relation avec les partenaires locaux qui peuvent les aider ;
- et surtout un appui pour leur CV et leur stratégie de recherche d'emploi et l'accès à des offres d'emploi, que celles-ci soient confiées à VSE par les entreprises du territoire ou dans le cadre des clauses d'insertion.

Âge



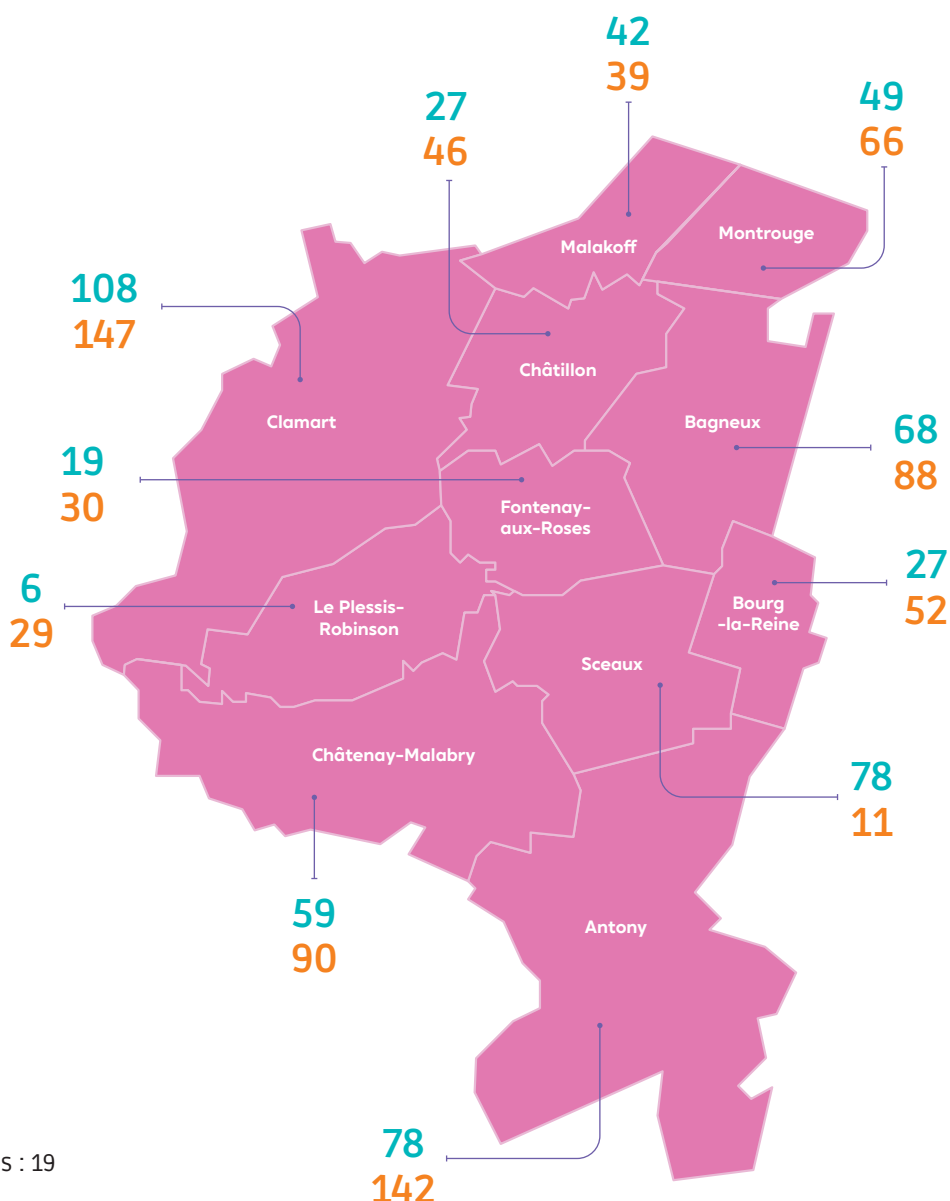
- De 26 ans à 44 ans
- De 45 ans à 54 ans
- + de 55 ans
- pas de date de naissance

Genre



Répartition des adultes accompagnés par ville

• 2020 • 2021



Non renseignés ou autres villes : 19

En 2021, le nombre d'adultes accompagnés a légèrement baissé.

Sur les 759 adultes inscrits en accompagnement, 324 ont été accueillis pour la première fois à Vallée Sud Emploi.

Leur profil type est le suivant : plutôt des hommes (63 %), âgés de 25 à 44 ans (50 %), venant de toutes les villes de Vallée Sud - Grand Paris, avec une prédominance pour les habitants de Clamart.

Les sorties positives

193 adultes ont eu une sortie positive en 2021 : 209 ont retrouvé un emploi dont 136 contrats de travail dans le cadre des clauses, 2 ont signé un contrat d'apprentissage et 14 ont intégré une formation.

209
en emploi

14
en formation

2
adultes
en apprentissage



Les Jeunes
accompagnés :

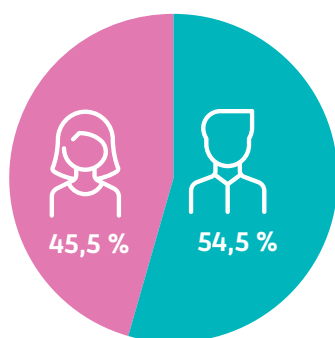
3 441
jeunes inscrits

dont
3,3 %
mineurs

54,5 %
de non diplômés
de niveau V et infra

9,8 %
en QPV*

Genre

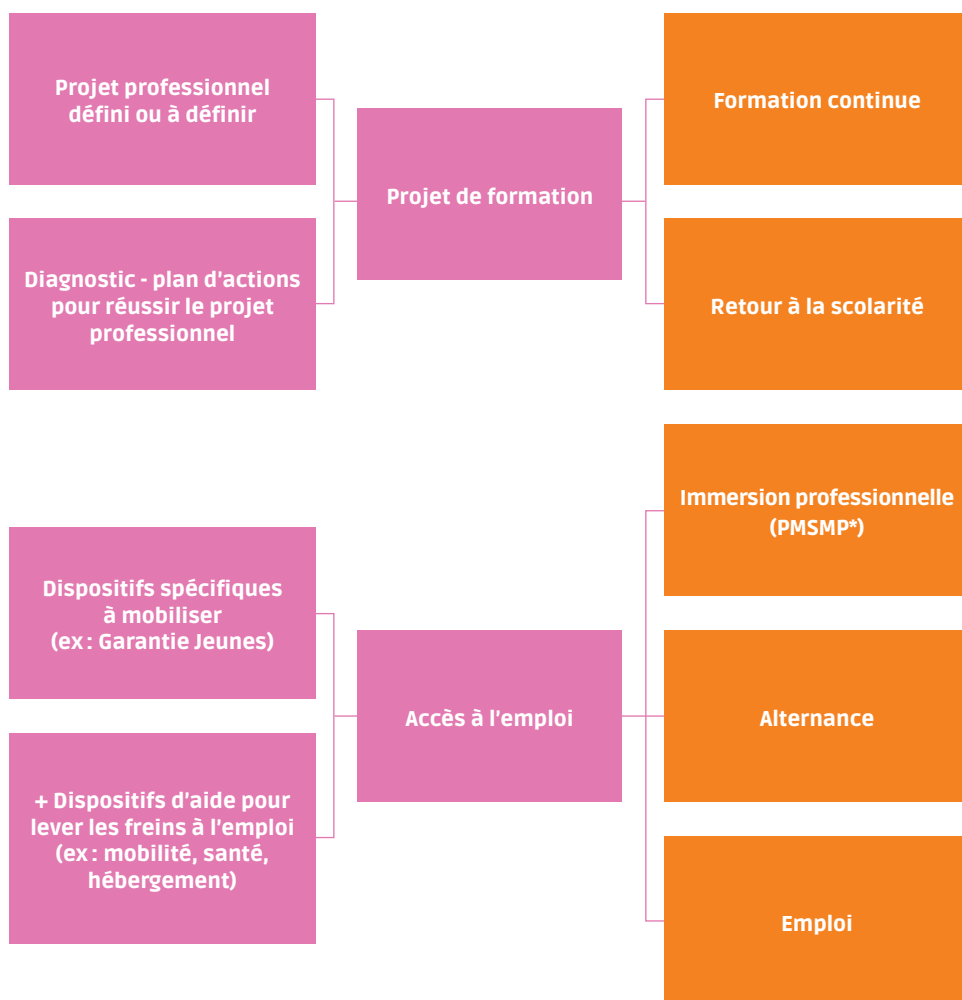


L'accompagnement des jeunes

En 2021 l'activité principale de Vallée Sud Emploi, qui consiste à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, a fortement évolué dans un contexte complexe de crise sanitaire, de dégradation de la situation économique et de limitation des actions collectives.

Le parcours type des jeunes à Vallée Sud Emploi est le suivant :

Parcours au sein de Vallée Sud Emploi



En 2021, 3 441 jeunes étaient encore inscrits en accompagnement dont 1 325 jeunes ont été vus et accompagnés pour la première fois en 2021, en légère baisse par rapport à 2020 (1 367 jeunes en premier accueil).

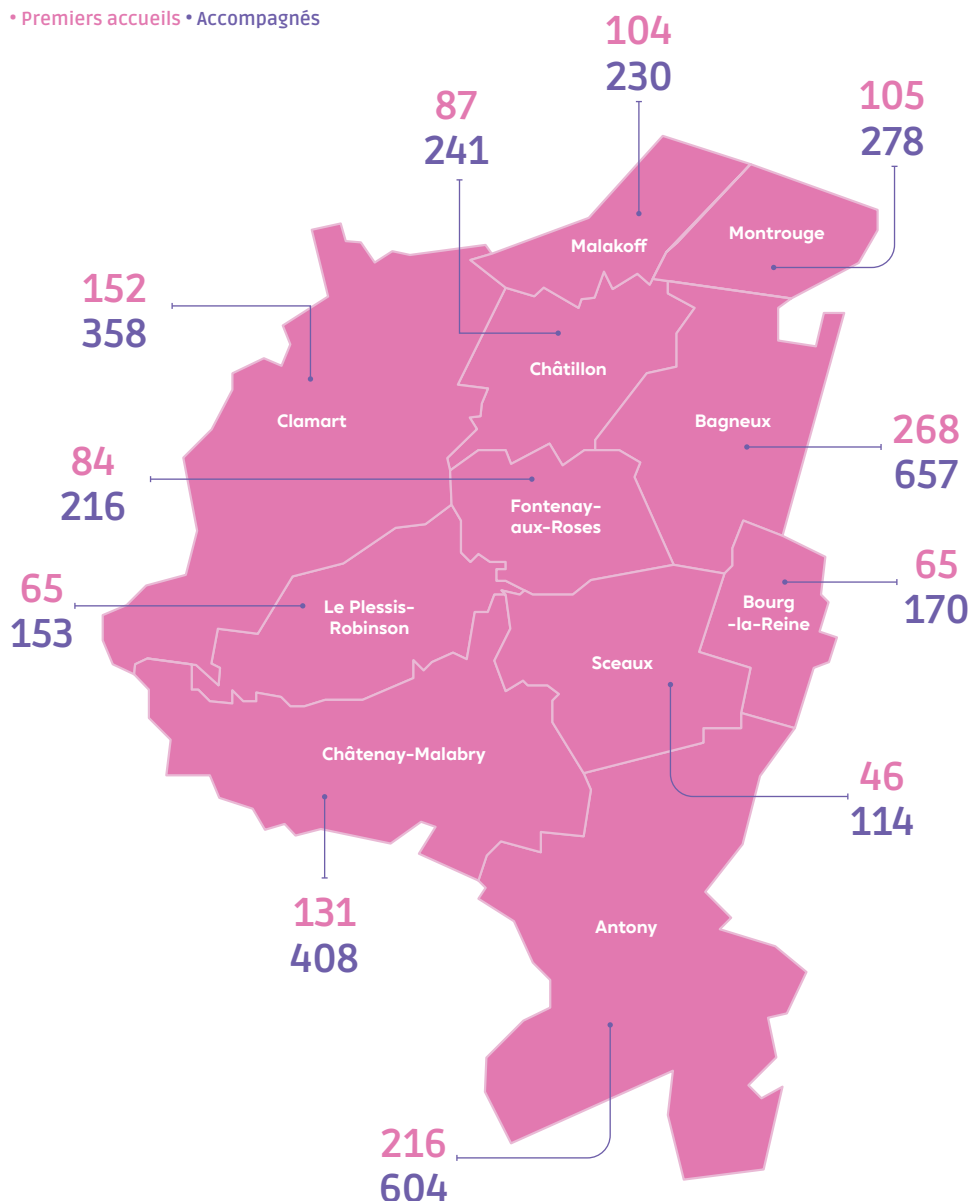
Parmi les jeunes en accompagnement, 54,6 % étaient des garçons, 3,3 % des mineurs, 54,50 % avec un niveau V ou infra et 9,8 % étaient issus d'un QPV*.

Parmi les nouveaux inscrits, 12 % sont mineurs, en hausse par rapport à 2020 (10,7 %).

Le profil type de ces nouveaux jeunes est le suivant : il y a un peu plus de garçons que de filles (55 %), 51,9 % sont non diplômés et 9,6 % sont issus des QPV*, quasiment comme en 2020.

Répartition des jeunes par ville

• Premiers accueils • Accompagnés



P.A. non renseignés : 2

J.A. non renseignés ou autres villes : 12

Les 1^{ers} accueils

1 325
jeunes

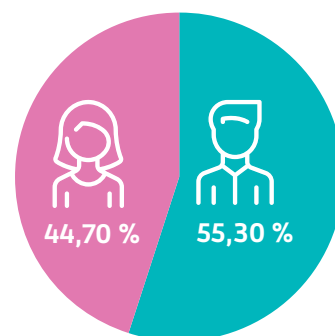
dont

12 %
mineurs

51,9 %
de non diplômés
de niveau V et infra

9,6 %
en QPV*

Genre



Demandes
d'emploi
60 %

1 192
sorties positives

dont
676
en emploi

183
en alternance

269
en formation

64
en scolarité

Situation des jeunes après accompagnement

L'accès à l'emploi et à l'alternance représente 60 % des demandes des jeunes.

En 2021 le public a dû faire face à plus de difficultés (niveau de qualification, difficulté financière, de logement, handicap, problèmes psychologiques...) et à un contexte complexe notamment dans certains secteurs d'activité.

1 192 jeunes ont pu cependant accéder à un emploi, une alternance ou une formation ou sont retournés en scolarité (vs : 1 228 en 2020).

La formation et le retour en scolarité : 333 jeunes

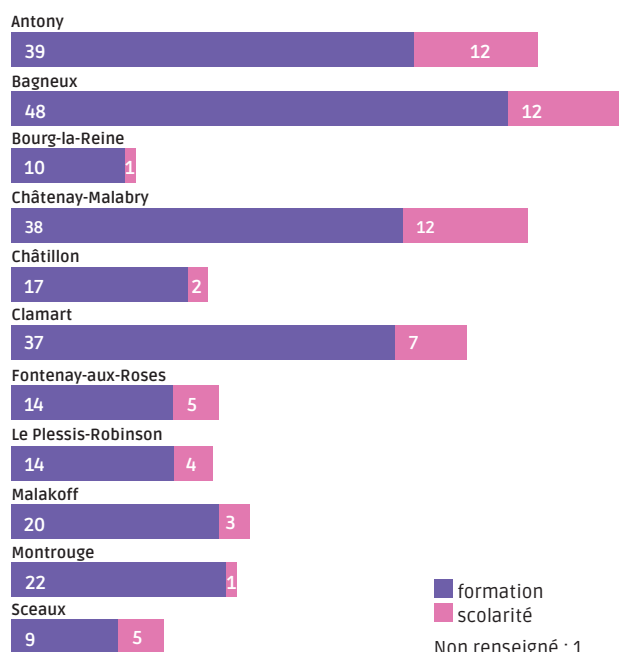
Les entrées en formation sont en légère baisse par rapport à l'année dernière : 269 en 2021 contre 294 en 2020. En effet, le public jeune se tourne de plus en plus vers l'apprentissage et privilégie l'accès à l'emploi direct. De plus, sans pouvoir en quantifier les effets, il est à préciser que nous avons rencontré durant l'année 2021, des dysfonctionnements techniques sur l'outil OUIFORM collectant les inscriptions en formation, qui ont pu freiner certains projets.

Les entrées en formation sont déclinées en trois blocs distincts : 24 % d'entre elles concernent des formations certifiantes, 26 % sont des entrées, périodes de remise à niveau et de remobilisation, et enfin 31 % visent une période de perfectionnement, de professionnalisation ou de création d'activité.

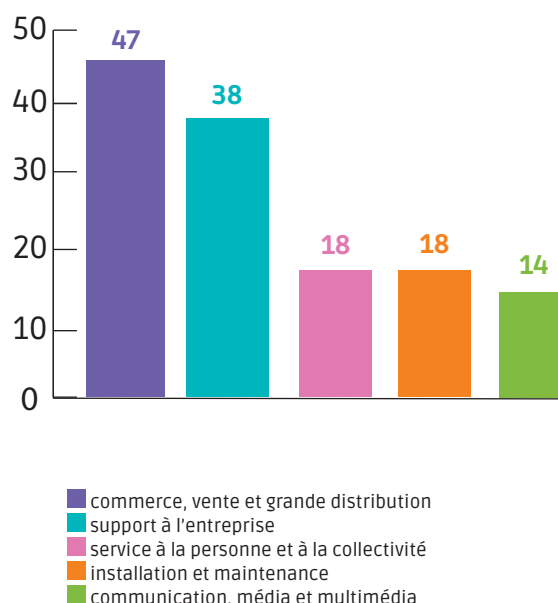
Les types de métiers préparés sont également très diversifiés avec une prédominance pour le commerce et la vente.

Les retours en scolarité sont en forte baisse : 64 en 2021 contre 110 en 2020, les jeunes décrochent pour aller vers une activité plus rémunératrice (Garantie jeunes, alternance, emploi même précaire) et il est difficile de les encourager à reprendre des études.

Formation et scolarité par ville



Top 5 des métiers préparés par les jeunes



L'alternance : 183 jeunes

En 2021, l'alternance a été privilégiée dans ce contexte de crise sanitaire, favorisée par l'aide de l'État aux employeurs dans le cadre du plan de relance.

De plus depuis 2019, Vallée Sud Emploi mène chaque année un plan ambitieux en faveur de l'apprentissage, validé par le conseil d'administration, qui se décline en 3 phases :

Phase 1 : Sensibiliser les jeunes et accompagner leurs projets en les préparant de manière intensive,

Phase 2 : Mobiliser les entreprises et promouvoir l'apprentissage sur le territoire de Vallée Sud,

Phase 3 : Organiser chaque année «Les rencontres de l'alternance» dont l'objectif est de réunir dans un même lieu des entreprises proposant des contrats en alternance et des centres de formation des apprentis (CFA).

En 2021, 238 jeunes ont fait une demande d'apprentissage à VSE, dont 112 ont participé à nos ateliers apprentissage.

Le profil type de ces jeunes est le suivant : âgés de 18 à 22 ans (75 % d'entre eux), à la recherche d'un BTS ou d'une Licence en alternance (65 %), avec une majorité de garçons (53 %). Les secteurs qui représentent le plus de contrats en alternance pour les jeunes suivis par VSE sont : la comptabilité/gestion, les métiers support, la communication, l'informatique et les filières du commerce/marketing.

En 2021, des Rencontres de l'alternance 100 % digitales ont été organisées du 29 mars au 2 avril 2021 afin de respecter les normes sanitaires. Nous recensons 45 stands virtuels (23 entreprises et 22 CFA), 263 postes en alternance et 1 971 personnes qui se sont connectées pour participer aux webinars et/ou postuler.

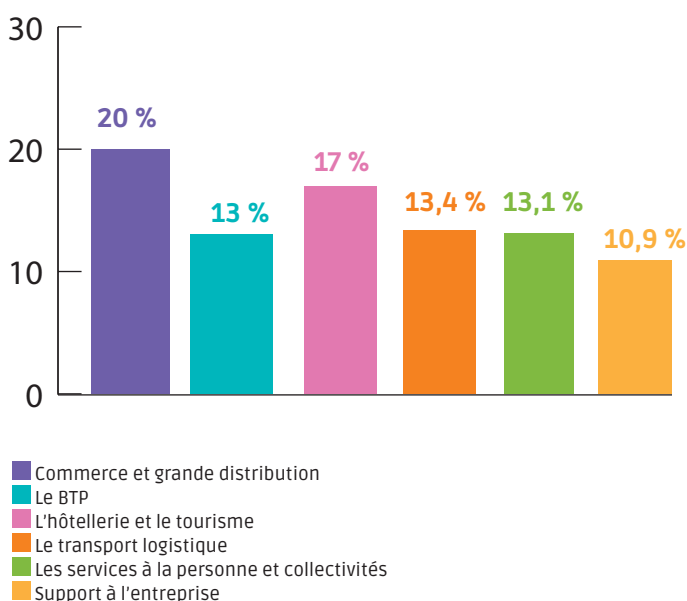
Grâce à ces actions, 183 jeunes suivis par Vallée Sud Emploi ont signé un contrat en alternance en 2021, chiffre en constante évolution (160 contrats signés en 2020 et 99 en 2019).

L'emploi : 676 jeunes

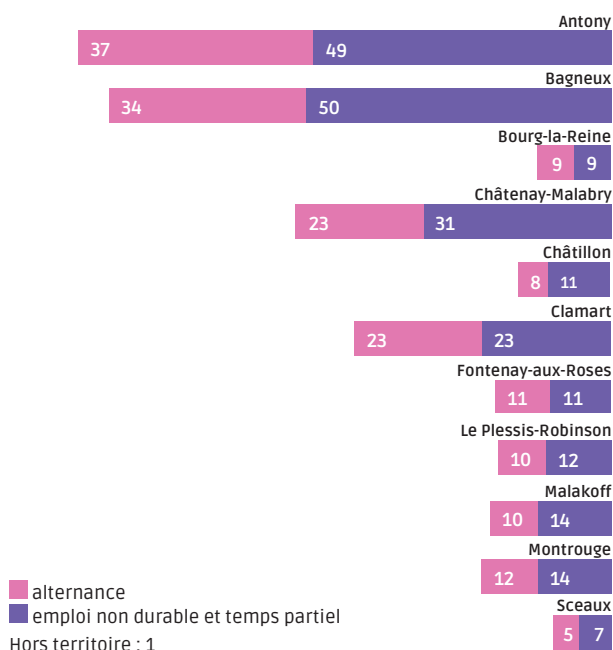
En 2021, sur les 676 jeunes qui ont accédé à un emploi, 231 ont obtenu un emploi non durable (intérim, CDD de moins de 6 mois) ou précaire (ils sont moins nombreux qu'en 2020 : - 12 %), et 445 ont signé un emploi durable (CDD de plus de 6 mois ou CDI) sensiblement similaire à 2020.

Les secteurs recruteurs des jeunes accompagnés par VSE sont essentiellement le commerce, l'hôtellerie/restauration/animation et le transport logistique.

Top 6 des secteurs ayant recruté les jeunes



Emploi et Alternance

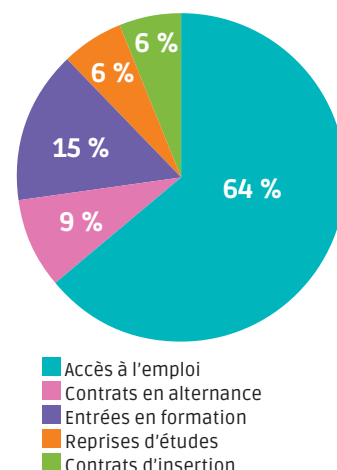


183
jeunes ont signé un
contrat en alternance

676
jeunes ont signé un
contrat de travail

dont
445
contrats durables

Sorties positives des jeunes



Dispositifs

1 369
diagnostics
approfondis

L'accompagnement dans un dispositif concerne uniquement les jeunes de 16 à 25 ans, ce qu'on appelle l'activité « mission locale ». Vallée Sud Emploi déploie des dispositifs d'État ou régionaux pour lesquels ses équipes sont missionnées mais également certains dispositifs propres afin d'accroître l'employabilité des jeunes.

Dès l'inscription d'un jeune à Vallée Sud Emploi, l'équipe du Service Accompagnement à l'Emploi (SAE) effectue un premier diagnostic des besoins par le biais d'un ou plusieurs entretiens qui sont obligatoires. En 2021, 1 369 diagnostics ont ainsi été effectués, chiffre équivalent à 2020.

Ensuite, un plan d'action est proposé aux jeunes afin de répondre à leurs besoins et leurs demandes identifiées et différents dispositifs seront mobilisés pour atteindre les objectifs fixés comme la Garantie Jeunes, la PMSMP*, les chèques mobilité, les ateliers alternance, l'objectif projet professionnel...

1 186
PACEA* (+2 %)

Le PACEA*

C'est un engagement qui peut se dérouler sur deux années liant le jeune et Vallée Sud Emploi. Il va permettre de définir le niveau d'accompagnement. En 2021, 1 186 PACEA ont été signés soit quasiment autant qu'en 2020.

Dans le cadre du PACEA, en fonction des besoins urgents du jeune, une allocation interstitielle pouvant atteindre 500 euros peut être mobilisée, dans la limite d'un plafond annuel de 2 800 euros. Pour utiliser au mieux l'enveloppe budgétaire allouée par l'État, chaque demande d'allocation fait l'objet d'un passage en commission. En 2021, cette enveloppe a augmenté de 61 %, passant de 218 569 € en 2020 à 352 000 € en 2021.

Le PPAE*

C'est une délégation de service effectuée par Pôle Emploi qui réoriente à Vallée Sud Emploi des jeunes éloignés de l'emploi qui rencontrent des freins périphériques.

En 2021, 431 personnes ont été orientées dans ce cadre, moins qu'en 2020 (593).

Parmi ces jeunes, 41 % des jeunes ont trouvé une solution positive, soit un emploi (70 %), soit une alternance (9 %), soit une formation (21 %).

309
jeunes
bénéficiaires

Dispositifs aides financières (région)

Les chèques mobilité

Ce dispositif d'aide à la mobilité a été mis en place par la Région et délégué pour sa mise en œuvre à VSE.

En 2021, 309 jeunes de VSE ont bénéficié de chèques mobilité pour un montant total de 53 292 euros.

Permis de conduire

18 jeunes ont bénéficié de ce dispositif mis en place par la région en 2021.

Autre aide financière, alimentaire ou pour équipement

5 jeunes en ont bénéficié.

Décrochage scolaire et obligation de formation

Depuis septembre 2020, la loi a confié aux missions locales l'obligation de formation. C'est à ce titre que Vallée Sud Emploi la porte. Cela consiste, en travaillant avec l'Éducation Nationale, à prévenir le décrochage scolaire et accompagner les jeunes mineurs quand ils sont sortis du système scolaire.

Leur situation est souvent étudiée en « Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs » (PSAD), avec l'aide des partenaires constituant les diverses instances (les CIO*, la MLDS* et le réseau FOQUALE*).

Au sein de Vallée Sud Emploi, un référent a été nommé pour piloter ce dispositif. Comme les autres jeunes, les mineurs bénéficient d'un premier diagnostic, suivi d'une analyse de leurs besoins, et enfin, d'une proposition de parcours d'insertion.

Après une année d'accompagnement et de lien partenarial, diverses difficultés ont été rencontrées par ce jeune public pouvant compliquer leur suivi et leur retour à l'école, notamment la phobie scolaire, le harcèlement, une mauvaise orientation scolaire qui les a découragés mais aussi un souhait de déscolarisation pour intégrer un dispositif plus « rémunérateur ».

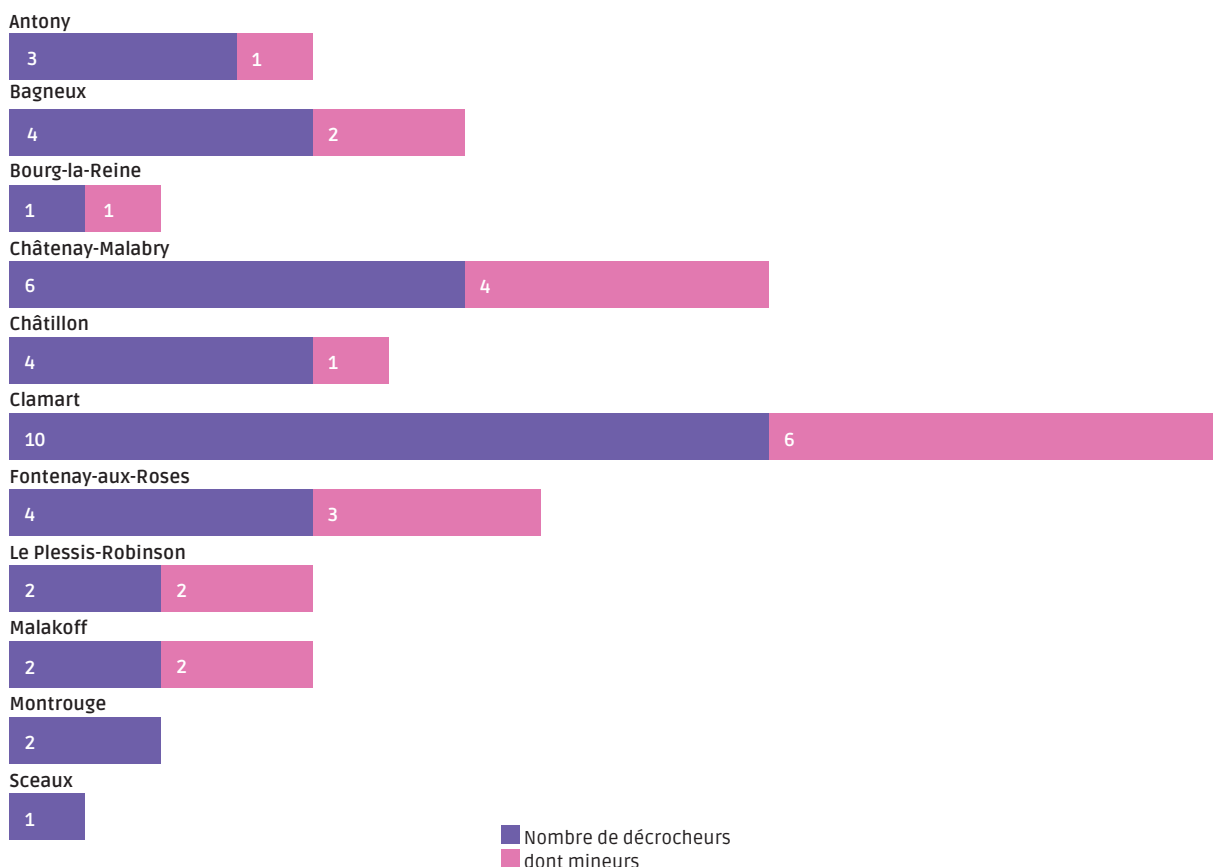
L'un des avantages de ce dispositif est qu'il intègre les parents ou le représentant légal au cœur du parcours du jeune. C'est un appui indéniable qui permet de sécuriser l'action de VSE grâce à des contacts réguliers avec les parents volontaires.

En 2021, 39 décrocheurs ont été accompagnés, essentiellement des villes de Clamart et de Chatenay-Malabry, dont 22 mineurs.

39
décrocheurs

dont
22
mineurs

Le décrochage scolaire dans les villes du Territoire



82
jeunes accompagnés
dont
80 % hommes

30 % non diplômés

28
jeunes en emploi
ou en alternance

7
jeunes
en formation

Plan régional d'insertion des jeunes (PRIJ Bagneux)

Suite à un appel à projet, VSE s'est vu confier par l'État, en octobre 2019, la mise en œuvre du PRIJ* de Bagneux pour une durée de 4 ans.

Un poste de référent PRIJ a été créé au sein de VSE pour travailler avec les acteurs locaux sur l'identification des jeunes NEET* et sur leur accompagnement global pour lever les freins vers l'emploi.

En 2021, 82 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du PRIJ, dont 25 nouveaux accueils. Le profil type de ces jeunes est masculin (80 %), âgé de 18 à 21 ans (71 %) et peu diplômé (30 % n'ont aucun diplôme).

Parmi ces jeunes, 35 ont trouvé une solution positive en 2021 (43 %), 23 en emploi, 4 en alternance, 1 en contrat aidé et 7 en formation.



Un projet vidéo de découverte métier réalisé par les jeunes de VSE

Dans le cadre de la Fondation Orange en janvier 2021, les jeunes de Vallée Sud Emploi ont présenté un film qu'ils ont réalisé sur le métier de maintenance sanitaire et thermique réalisé avec l'appui de la société Climage. Nous félicitons ces 4 jeunes pour la qualité du travail effectué, accompagnés de leurs conseillers Vallée Sud Emploi.



Garantie Jeunes

2021 fut la dernière année de la Garantie Jeunes, dispositif national d'accompagnement renforcé des jeunes.

La Garantie Jeunes est un engagement d'un an avec un accompagnement collectif intensif sur l'accès à l'emploi et une allocation mensuelle.

En 2021, 248 contrats Garantie Jeunes ont été signés contre 83 en 2020 soit une hausse de près de 200 % sur un an.

Le début d'année a connu une reprise inégale ou mitigée, toujours liée à la situation sanitaire et au respect des jauges d'accueil en collectif, donc les entrées en garantie jeunes ont eu lieu principalement en fin d'année grâce à l'assouplissement des règles COVID.

Au total, ce sont 270 jeunes qui ont été accompagnés sur l'ensemble de l'année (en comptant les jeunes entrés en 2020 et encore dans le dispositif).

L'accompagnement a associé interventions collectives et individuelles, en présentiel et en distanciel. Au total, 436 ateliers collectifs ont été réalisés, soit une moyenne de 10 ateliers par semaine ainsi que des actions plus spécifiques comme la visite de la Fabrique du Métro (dans le cadre du Grand Paris express) ou de la semaine de l'industrie avec l'accueil des jeunes dans les plateaux techniques de l'AFPA de Meudon ou la rencontre dans les locaux de l'entreprise GALION à Antony.

Le profil type du jeune de ce dispositif correspond à un garçon (60 %), de 18 à 21 ans (56 %), avec un niveau de qualification faible (51 % ont un bac ou un niveau bac et 29 % n'ont aucun diplôme).

48 % des jeunes sont sortis du dispositif en 2021 avec une situation positive de type emploi, formation, alternance ou reprise de la scolarité et 11 % sont sortis au motif de « non-respect des engagements » ou « abandon ». Les autres continuent à être suivis par VSE.

270
bénéficiaires

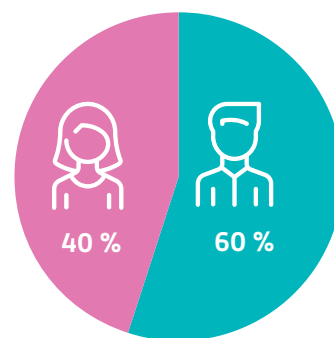
248
nouvelles entrées
+ 200 %

436
ateliers organisés

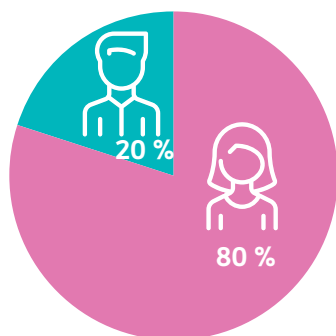
48 %
sorties positives



Genre



42
participants



Objectif projet professionnel (OPP)

Projet monté en propre par Vallée Sud Emploi, l'OPP est un dispositif qui vise à consolider le projet professionnel et à améliorer l'accès à l'emploi des jeunes.

L'OPP se déroule en groupe et/ou en individuel.

L'OPP a essentiellement attiré des filles (80% des participants).

En 2021, 42 jeunes ont suivi ce dispositif de validation du projet professionnel, 17 ont trouvé un emploi et 1 une alternance, 4 sont entrés en formation, 1 a suivi la Garantie Jeunes et 6 restent en suivi.

145
participants

65
en emploi

Booster son recrutement

Projet monté aussi en propre par Vallée Sud Emploi, le Booster vise à préparer un entretien professionnel notamment dans le cadre d'une session de recrutement afin d'améliorer l'accès à l'emploi des publics accompagnés par VSE notamment des jeunes.

Sur les 145 personnes ayant suivi un Booster, 65 ont trouvé un emploi et 11 une formation, soit 52 % de sorties positives.

Service public régional d'orientation (SPRO)



Vallée Sud Emploi a été missionné pour animer le SPRO sur le bassin de Vallée Sud - Grand Paris. Le lancement de ce dispositif s'est fait lors d'un premier comité de pilotage, le 3 mars 2021, en présence de la Région et des partenaires locaux.

Plusieurs actions permettant d'améliorer l'orientation professionnelle et la connaissance des métiers en tension ont été lancées comme l'annuaire de la communauté SPRO, des rencontres avec des OPCO*, des PIJ* et BIJ* du territoire, la participation aux actions job d'été.

Enquête auprès des jeunes

Sur 400 jeunes accueillis de janvier à octobre 2021, 107 ont accepté de répondre à une enquête de satisfaction.

Parmi eux, certains ont suivi un parcours avec Vallée Sud Emploi, tandis que d'autres n'ont bénéficié que d'une intervention ponctuelle.

Le partenariat et le bouche-à-oreille, sources principales d'orientation

Plusieurs réponses étant possibles, nous constatons que la plupart des jeunes viennent sur recommandation de leurs proches (44 % des réponses) et/ou des partenaires comme Pôle Emploi, les associations, les acteurs sociaux ou les établissements scolaires (65 % des réponses).

La communication officielle et les réseaux sociaux ont encore peu d'impact sur les jeunes (12 %).

Plusieurs attentes sont exprimées par les jeunes qui viennent à Vallée Sud Emploi et 77 % d'entre eux disent que leurs attentes ont été satisfaites

- En priorité, la recherche d'un emploi représente 46 % des attentes dont l'apprentissage en forte hausse (27 % en 2021 contre 12,5 % en 2020).
- L'accès à une formation pour 26,6 % des jeunes, attente en hausse par rapport à 2020 (23 %).
- La validation du projet professionnel ne représente que 7 % des attentes.
- Enfin les demandes d'aides financières représentent 14 % des attentes, en hausse de 5 % par rapport à 2020 (9 %).

Un niveau de satisfaction supérieur à 2020

- 97,5 % des jeunes qui se sont exprimés sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de l'accompagnement de VSE (44,2 % et 53,3 % respectivement).
- et 93 % de ces jeunes recommanderaient l'offre de service de VSE à un proche.

107
retours de jeunes

Comment nous
connaissent-ils ?

65%
par les partenaires

44%
par les proches

Leurs attentes ?

46 %
un emploi
ou une alternance

26,6 %
une formation

Leur satisfaction ?

97,5 %
tout à fait satisfaits
ou plutôt satisfaits

93 %
recommanderaient
VSE à leurs proches



725
nouvelles entreprises
contactées

440
entreprises
accompagnées

1 013
suivis réalisés

Appui aux entreprises

Créé il y a trois ans, le service de Vallée Sud Emploi dédié aux entreprises est désormais structuré et se compose d'une responsable, de quatre chargés de mission Entreprises, d'un facilitateur de clauses d'insertion et d'une apprentie.

La vocation de ce service est d'accompagner les habitants vers l'emploi local et les entreprises en leur proposant une offre de services triple :

- appui au recrutement (emploi, apprentissage),
- appui RH des TPE/PME,
- appui à la mise en œuvre des clauses d'insertion.

Au total en 2021, 725 entreprises ont été contactées et 440 ont été accompagnées, certaines étant déjà présentes dans le portefeuille du service.

Toute offre confondue, Vallée Sud Emploi a assuré 1 013 suivis, mis en place 8 ateliers RH et appuyé la réalisation de plus de 159 000 heures d'insertion.

Témoignages parus dans la presse locale

Dev'eco

Recruter

Vallée Sud Emploi L'alternance, le pari gagnant pour les jeunes

L'apprentissage a atteint un niveau record en France avec près de 500 000 contrats signés en 2020, soit une hausse de 40%. Le rôle de Vallée Sud Emploi est d'intensifier cette dynamique, en complément des aides apportées par l'Etat dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution » qui permet à chaque entreprise de recevoir une prime jusqu'à 8 000 € par alternant accueilli.

Pour développer l'alternance, priorité de notre territoire, Vallée Sud Emploi mène plusieurs actions destinées à la fois aux jeunes, en proposant un accompagnement renforcé spécifique, et aux entreprises, avec notamment la réalisation d'un guide portant sur les aides destinées à l'emploi des jeunes, dont l'alternance, ainsi que des actions de prospection et de sensibilisation des entreprises sur la thématique.

D'autre part, Vallée Sud Emploi a développé une bourse de l'apprentissage destinée à toutes les entreprises du territoire en recherche d'un talent en alternance. Cette bourse rassemble actuellement plus de 2.000 offres d'alternance sur la plateforme 100% locale et gratuite, emploi.vallesud.fr.

Enfin, les Rencontres de l'alternance organisées par Vallée Sud Emploi du 29 mars au 2 avril dernier ont permis à 25 grandes entreprises participantes de présenter plus de 250 offres d'alternance et à 544 jeunes de postuler sur ces offres, de participer à un programme de 20 webinaires, d'échanger en direct avec les entreprises, ou encore de bénéficier de conseils personnalisés.

En 2020, grâce à l'impulsion de cette forte dynamique et de ses relations privilégiées avec le monde de l'entreprise, Vallée Sud Emploi a permis à 168 jeunes, accompagnés dans le cadre de ses dispositifs, de trouver un contrat alternance.

Entreprises du territoire de Vallée Sud Grand Paris, des questions sur l'alternance ? Contactez Noël Collin au 01 55 59 44 95 ou par email : noel.collin@vallesud.fr



BÉATRICE DA SILVA,
Coordinatrice recrutement Ile
de France pour les agences
PROSENIORS

« Les métiers des services à la personne et du soin sont des métiers en tension. Nous essayons de trouver des solutions innovantes pour faire face à ces difficultés de recrutement et nous nous sommes très naturellement tournés vers l'alternance.

Pour recruter les alternants, je m'appuie énormément sur les structures locales, comme Vallée Sud Emploi, grâce à qui j'ai recruté au début de l'année 2021 une jeune femme, résidant à Châtenay-Malabry. Vallée Sud Emploi m'a transmis son CV et m'a informée des différentes aides et solutions permettant de recruter un jeune de 16 à 25 ans.

Nous avons alors convenu ensemble de valider le projet professionnel de la candidate à l'issue d'une période d'immersion de 2 jours (PMSMP). Cette jeune femme a intégré un CFA partenaire et ses périodes de travail en alternance au sein de PROSENIORS se déroulent très bien ! »

Dev'eco

Recruter

Vallée Sud Emploi La solution pour recruter en local

Créé en 2018, Vallée Sud Emploi favorise l'accès à l'emploi des habitants tout en répondant aux besoins en compétences des employeurs du territoire.

Ses missions principales s'articulent autour de l'accompagnement à l'emploi des habitants, l'appui aux entreprises pour leurs besoins en recrutement et la mobilisation des acteurs de l'emploi en faveur de l'insertion professionnelle des habitants.

Maître Bricca, notaire associé de l'Office notarial de Clamart qui fait partie des 142 entreprises accompagnées en 2020, revient sur les deux recrutements pour lesquels il a fait appel à Vallée Sud Emploi.

« Efficacité est le mot qui résume l'accompagnement dont nous avons bénéficié avec Vallée Sud Emploi, explique Maître Bricca. Nous avons décidé d'internaliser le poste d'accueil et secrétariat en ouvrant deux postes. Nous souhaitons des personnes épanouies dans leur métier pour les fidéliser. La proximité géogra-

phique était donc un critère clé pour nous, comme nos salariés. Avoir une structure sur le territoire qui permet de valoriser des annonces très localisées, tout en sourçant des candidats pour nous faire gagner encore plus de temps, c'est tout ce que nous recherchions ! »

Après des échanges entre l'office notarial et le service entreprises de Vallée Sud Emploi pour bien définir le besoin et formuler l'annonce, quatre candidats furent pré-qualifiés, coachés et présentés.

Le choix se porta sur l'embauche de deux personnes de Châtenay-Malabry et du Plessis-Robinson. « Nous avons bénéficié d'un suivi personnalisé de A à Z tout en fluidité et trouvé les compétences souhaitées en un mois ! ».

Une rapidité rendue possible également grâce à la diffusion de l'offre d'emploi au travers de

la plateforme emploi.vallesud.fr. Véritable outil de service public pour les employeurs locaux, il est composé d'un job board recensant les postes à pourvoir sur le territoire mais aussi d'une CV-thèque accessible gratuitement aux entreprises comme aux candidats.

Autant de moyens mis en œuvre pour permettre aux entreprises d'entrer en contact avec des talents locaux.



**Vallée Sud
Grand Paris
EMPLOI**

Coordonnées :

Vallée Sud Emploi - Antony
42 avenue Aristide Briand
Tél. : 01 55 59 44 95

Vallée Sud Emploi - Bagneux
1-3 Allée de Garlande
Tél. : 01 46 56 78 79

Les rencontres avec les
conseillers se font uniquement
sur RDV.
contact.emploi@vallesud.fr
emploi.vallesud.fr



Maître Bricca, notaire associé de l'Office notarial de Clamart

Été 2021

Dev'Eco, n° 1, été 2021

Dev'Eco, n° 1, été 2021

Le Service d'appui aux ressources humaines (SARH), créé en 2020, poursuit son intervention sur le principe de « guichet unique ».

Il apporte aux TPE/PME de moins de 50 salariés un premier niveau d'information généraliste RH, notamment sur la première embauche, ainsi qu'un accompagnement personnalisé sur les questions RH. Le cas échéant, il oriente les interlocuteurs vers les services de l'État spécialisés ou les partenaires dédiés.

Le SARH s'est mieux fait connaître cette année par différentes actions de prospection, de mailing, de parution presse, de présence sur le terrain. Les entreprises qui font appel au SARH sont en croissance : 324 nouvelles entreprises cette année contre 150 en 2020.

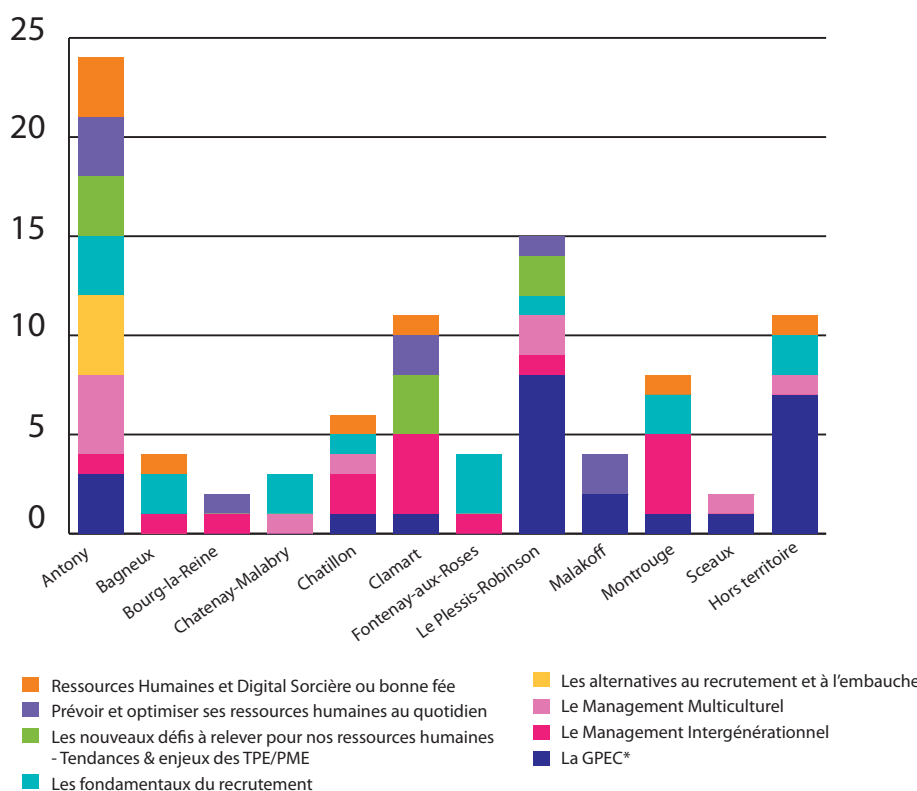
Le Service d'appui aux ressources humaines a travaillé en 2021 sur l'identification et la fidélisation des partenaires du service public, comme la CMA* ou l'APEC*, et des différents acteurs tels que les clubs d'entreprises mais aussi sur la continuité de prospection et qualification des TPE/PME du territoire permettant l'optimisation de la base de données.

L'objectif d'accompagnement en collectif, par la réalisation d'ateliers à thématiques RH animés par des experts, a abouti à 59 entreprises différentes sur 94 accompagnements collectifs pour 76 personnes différentes (bénéficiaires).

En individuel (réponses aux questions en direct aux entreprises et permanences RH), 34 entreprises différentes sur 51 accompagnements individuels, pour 37 personnes différentes (bénéficiaires), ont été réalisés.

Les entreprises d'Antony, du Plessis Robinson et de Clamart se sont particulièrement mobilisées sur les ateliers et les permanences RH

Pour chaque ville, nombre de participants pour chaque atelier



324
TPE/PME contactées

93
entreprises
accompagnées



8
ateliers RH

2
permanences
RH



Mathieu Audrey MICHEL

AIDE AUX ENTREPRISES POUR L'EMBAUCHE DES JEUNES :
PROLONGATION DE S AIDES EN FAVEUR DE L'ALTERNANCE

Les aides exceptionnelles à l'embauche en faveur de l'alternance sont prolongées jusqu'au 30 juin 2022.
Soutenues à certaines conditions d'attribution, elles sont comprises entre 1 000€ et 5 000€ selon les critères définis par le dispositif en vigueur*, qu'il s'agisse de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.
Le montant précis attribuable est accessible à l'aide du simulateur de calcul mis à disposition des employeurs en suivant le lien suivant : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/actualites/alternance/alternance>
Vallée Sud Emploi est au service des entreprises de territoires en proposant un appui RH et une aide active au recrutement.

Nous pouvons vous accompagner dans le cadre de vos prochains recrutements en alternance.
Christian EREBIE, chargé de mission alternance et RSE, est disponible pour répondre à toutes vos questions concernant les dispositifs liés à l'alternance.

* Décret n° 2021-1468 du 10 novembre 2021

#1jeune1solution



154
employeurs
accompagnés

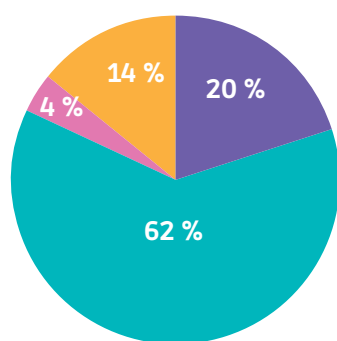
339
offres d'emploi
traitées

485
postes à pourvoir

825
CV transmis
aux recruteurs

181
placements
directs

Effectif des employeurs recruteurs



- Moins de 50 salariés
- 50 à 99 salariés
- 100 à 499 salariés
- Plus de 500 salariés

Recrutement

La valeur ajoutée de ce service d'appui au recrutement est d'accompagner les employeurs en leur proposant :

- Un appui lors de la rédaction d'une offre d'emploi.
- La diffusion de l'offre sur la plateforme emploi.valleesud.fr, qui permet aux entreprises de publier gratuitement leurs offres d'emploi et aux habitants de trouver un emploi à proximité de leur domicile.
- Le sourcing des candidatures (de préférence du territoire), la préqualification et le suivi.
- La préparation des candidats.

En fonction des besoins, des sessions de recrutement sont également régulièrement organisées pour les employeurs ayant plusieurs offres.

Grâce à l'appui des conseillers emploi-formation et des partenaires locaux, Vallée Sud Emploi assure sa mission de rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris.

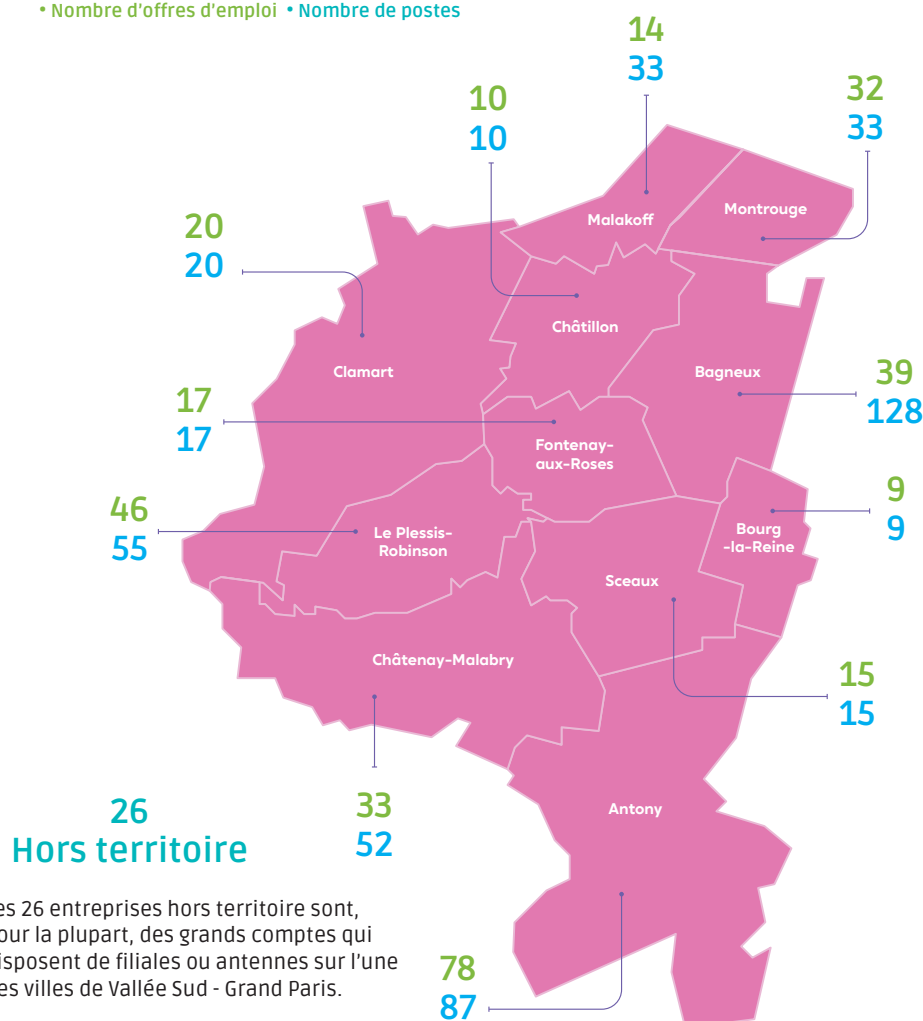
Typologie des employeurs accompagnés

En 2021, le service Entreprises de Vallée Sud Emploi a accompagné 154 entreprises différentes avec 339 offres d'emploi et 485 postes à pourvoir.

Nous remarquons que l'offre de service s'adresse davantage aux entreprises de moins de 50 salariés qui représentent 62 %. Conformément au tissu économique, les structures de taille modérée sont majoritaires sur le territoire et souvent peu dotées en service RH.

Répartition par ville des employeurs accompagnés

• Nombre d'offres d'emploi • Nombre de postes

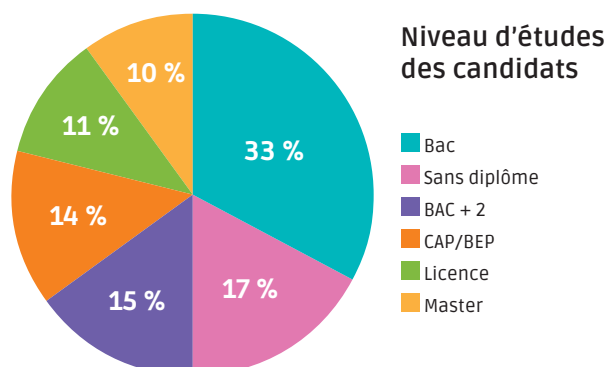


Les 26 entreprises hors territoire sont, pour la plupart, des grands comptes qui disposent de filiales ou antennes sur l'une des villes de Vallée Sud - Grand Paris.

Vallée Sud Emploi a été sollicité pour gérer 339 offres d'emploi.

Tout comme 2020, la tendance de contrat proposé reste le CDI avec un total de 36 % soit 122 offres contre 89 en 2020.

Viennent ensuite les CDD de + de 3 mois avec 27,14 % (92) contre 29 % (47) en 2020 suivis par les contrats d'apprentissage avec 22,5 % (76) contre 16 % (54) en 2020 soit 6,5 % d'évolution.



L'administration publique représente 20,3 % des employeurs accompagnés, suivie par le secteur de la santé humaine et de l'action sociale avec 17,4 % représentés par les métiers du soin, toujours très demandés et en tension. Une légère diminution est à remarquer par rapport à 2020 (19,20 %). Viennent ensuite les secteurs de l'industrie manufacturière avec 15,6 %, puis le commerce et la réparation d'automobiles et motocycles avec 8 %.

TOP DES OFFRES D'EMPLOI PAR SECTEUR DES EMPLOYEURS ACCOMPAGNÉS	
Administration publique	69
Santé humaine et action sociale	59
Industrie manufacturière	53
Commerce, réparation d'automobiles et motocycles	27
Activités de services administratifs et de soutien	25
Hébergement et restauration	22
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	17
Autres activités de services	17
Construction	15

Tout comme en 2020 les métiers les plus demandés sont les fonctions supports de l'entreprise (15 % en 2021 contre 20 % en 2020). L'aide à la vie quotidienne et à l'action sociale représente 11,8 % cette année contre 11 % en 2020.

TOP DES TYPES DE POSTES PROPOSÉS	
Secrétariat et assistance	41
Aide à la vie quotidienne	24
Action sociale, socio-éducative et socio-culturelle	16
Edition et communication	16
Force de vente	14
Production culinaire	14
Commerce alimentaire et métiers de bouche	11
Équipements de production, équipements collectifs	11
Comptabilité et gestion	10
Conception, recherche, études et développement	10
Développement territorial	10
Grande distribution	10

36 %
des offres d'emploi
en CDI

Top des offres
20,3 %
dans l'administration

17,40 %
dans le domaine
du soin

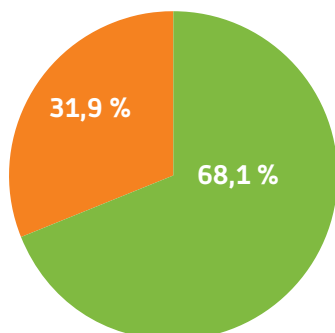
15,6 %
dans l'industrie

**Top des types
de postes**
15 %
des postes dans
la fonction support
à l'entreprise

11,8 %
des postes dans les
services à la personne
et l'action sociale

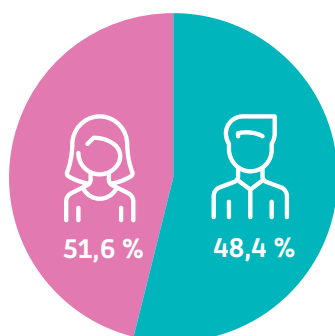
825
candidatures

Âge

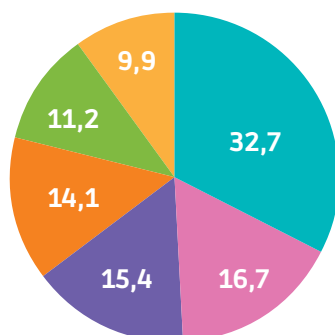


■ - de 26 ans
■ + de 26 ans

Genre



Niveau d'études



■ Bac
■ Sans diplôme
■ Bac+2
■ CAP/BEP
■ Licence
■ Master

Profil des candidatures

Trois villes rassemblent 46,3 % des candidatures : Bagneux, Châtenay-Malabry et Antony.

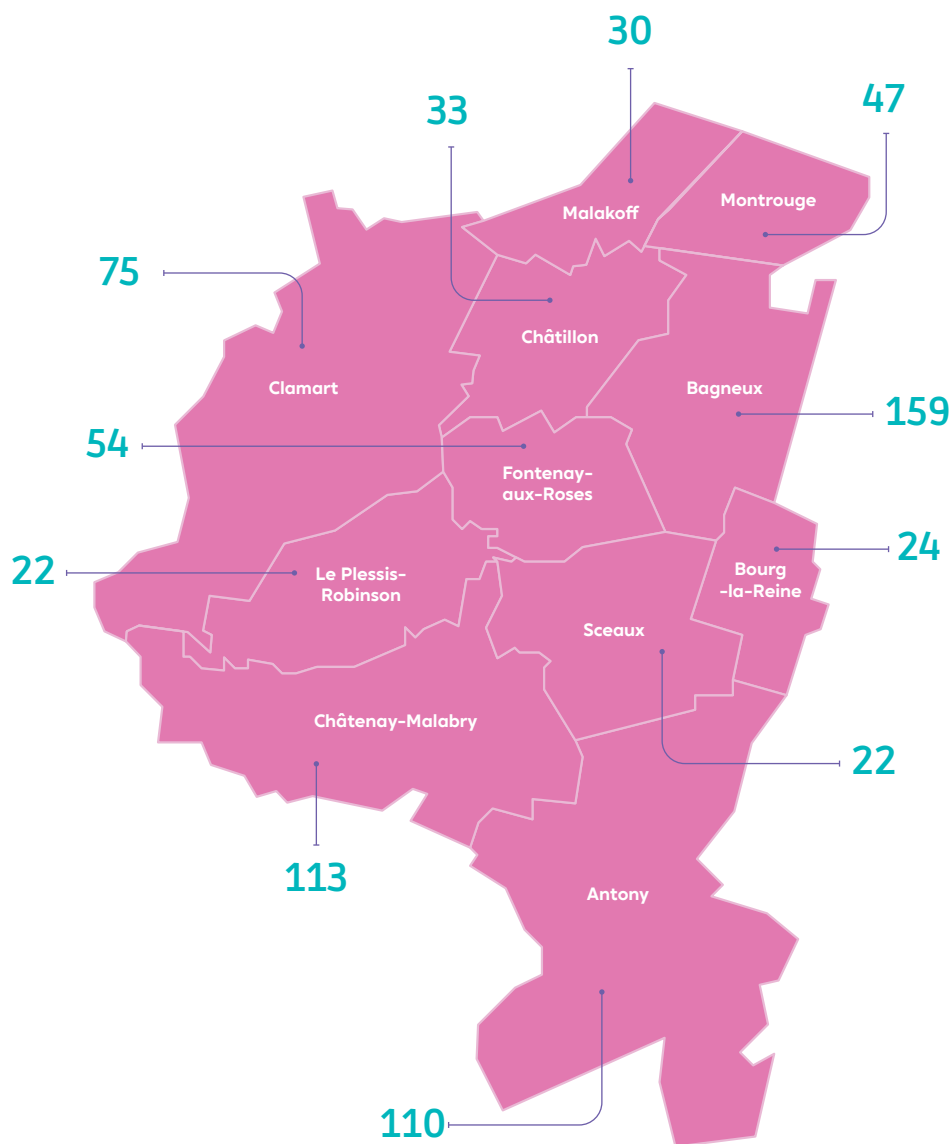
Le niveau de diplôme le plus représenté est le Bac avec 33 % des candidats. Nous constatons tout de même une augmentation des candidatures reçues de niveau Bac +2 et plus avec 36,5 %.

Les moins de 26 ans sont majoritaires à 68 % pour 52 % de femmes.

Le sourcing opéré par les conseillers à l'emploi de VSE joue un rôle prépondérant avec 55,5 %, soit 457 candidatures. Notre plateforme numérique emploi.valleesud.fr est en progression depuis 2 ans, elle représente désormais 36 % des candidatures transmises aux entreprises, contre 27 % en 2020 et 12,5 % en 2019.

825 candidatures ont été transmises aux entreprises cette année, contre 439 en 2020.

Répartition des candidatures par ville



Hors territoire : 136

Les sessions de recrutement

75 candidats recrutés en sessions de recrutement pour 157 candidats présentés.

- **Magasin CASINO** le 20 juillet 2021 avec 6 offres d'emploi représentant 22 postes à pourvoir 49 candidats présentés – 22 personnes recrutées
- **Entreprise O2** le 21 septembre 2021 avec 1 offre d'emploi et plusieurs postes à pourvoir 4 candidats présentés – 1 personne recrutée
- **Entreprise RGIS** le 29 septembre 2021 pour plusieurs offres d'emploi pour des postes d'inventoristes – 23 candidats présentés - 15 personnes recrutées
- **Restaurant Burger King** le 7 octobre 2021 avec 3 offres d'emploi pour 50 postes à pourvoir 63 candidats présentés - 32 recrutements
- **Restaurant Point B Malakoff** le 23 novembre 2021 avec 1 offre d'emploi pour 10 postes à pourvoir – 11 personnes présentées - 3 personnes recrutées
- **Restaurant Point B Clamart** le 30 novembre 2021 avec 1 offre d'emploi pour 5 postes à pourvoir – 7 personnes présentées - 2 personnes recrutées.

6
sessions
de recrutement

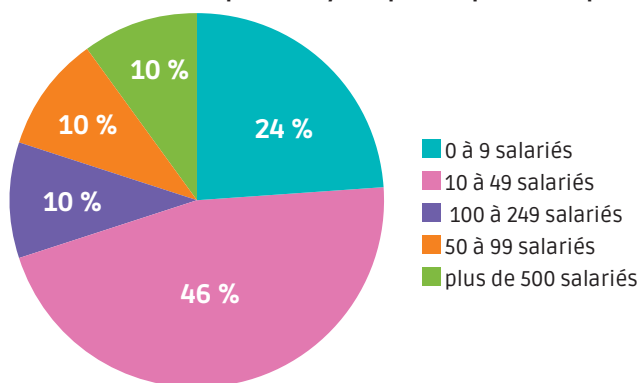
157
candidats présentés
aux sessions
de recrutement

75
candidats recrutés

Enquête de satisfaction des employeurs

En décembre 2021, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès de 50 employeurs du territoire (49 répondants).

Effectifs des entreprises ayant participé à l'enquête



80 %
se disent
tout à fait satisfaits

70 % des entreprises ont moins de 50 salariés.

21 secteurs d'activité différents ont été sélectionnés afin d'obtenir un éventail large et objectif des retours.

Les difficultés de recrutement liées aux secteurs en tension font diminuer les pourcentages de statistique, même si le bilan de cette enquête est positif et encourageant :

- Le/la chargé(e) de mission comprend-il/elle vos attentes : 92 % de réponses favorables
- S'est-il/elle mobilisé(e) pour trouver des solutions : 94 % de réponses favorables
- Est-il/elle facilement joignable : 92 % de réponses favorables
- Connaissez-vous le site internet Vallée Sud Emploi : 56 % de réponses favorables
- Referiez-vous appel à Vallée Sud Emploi : 100 %

Les entreprises interrogées ont attribué une note de 8/10 pour la satisfaction du service rendu par le service Entreprises.

159 148
heures d'insertion

dont

42 656 h
pour les marchés
publics de la Société
du Grand Paris

et

116 492 h
autres marchés
publics
sur VSGP

Clauses d'insertion

L'année 2021 a marqué la reprise de l'activité relative aux clauses d'insertion portée par un facilitateur (poste créé en 2019).

En charge de promouvoir le recours aux clauses d'insertion auprès des donneurs d'ordre et de fédérer les acteurs de l'insertion pour apporter des opportunités d'emploi aux personnes du territoire, le facilitateur de Vallée Sud Emploi a continué de développer les diverses activités de soutien et de conseil auprès des SIAE* et des donneurs d'ordre, pour étendre l'insertion à de nouveaux marchés publics.

Pour les habitants de Vallée Sud - Grand Paris, le nombre d'heures cumulé en 2021 est de 159 148 (+18 % par rapport à 2020).

Deux séminaires auprès des élus et donneurs d'ordre autour des clauses ont été organisés :

- Le 26 janvier 2021, pour les élus des villes de Vallée Sud - Grand Paris sur le thème « la commande publique au service de l'insertion et de l'emploi, un choix possible pour le territoire » (10 participants).
- Le 16 novembre 2021, des donneurs d'ordre de VSGP sur les dispositifs d'insertion dans le cadre de la commande publique (12 participants).

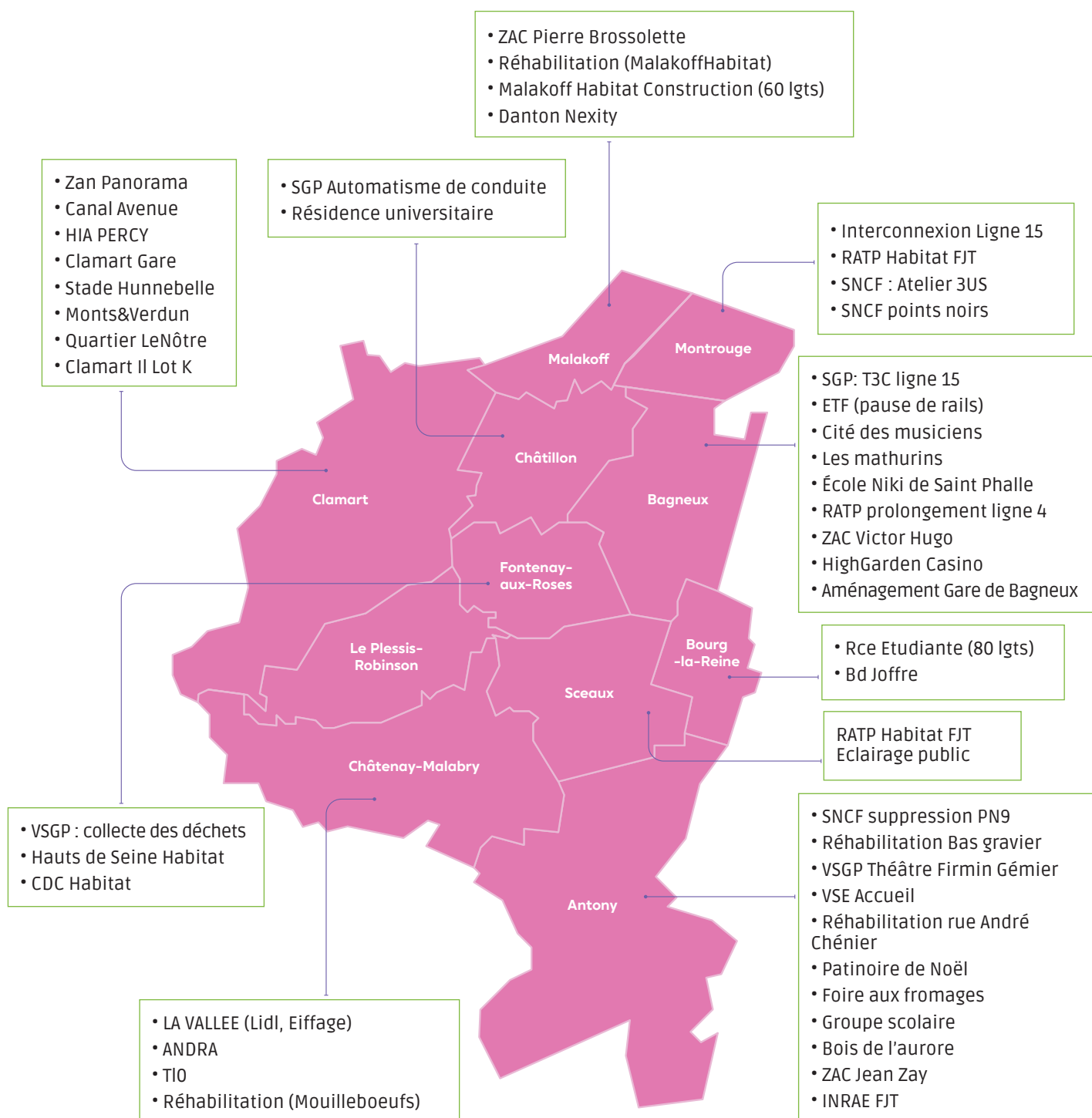


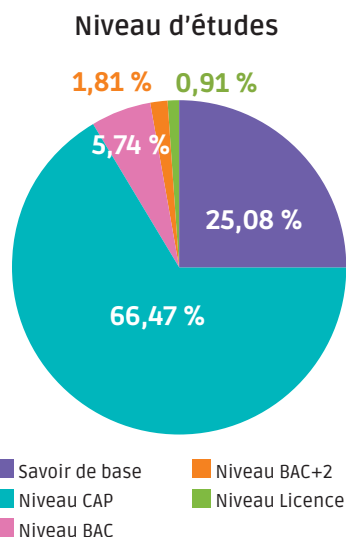
Les chantiers « clausés »

En 2021, 45 opérations sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris, dont les travaux du Grand Paris Express pilotés par la Société du Grand Paris (SGP), ont permis, à Vallée Sud Emploi d'accompagner la réalisation de plus de 159 000 heures d'insertion, pour 331 habitants bénéficiaires.

45
opérations
« clausées »
représentant
48 chantiers

Nombre d'opérations « clausées » par ville





Profil des bénéficiaires habitant Vallée Sud - Grand Paris

Tous marchés confondus (SGP et VSGP), les habitants du territoire ont largement bénéficié des opportunités d'emploi générées par les clauses d'insertion : 331 habitants concernés et 611 contrats de travail signés.

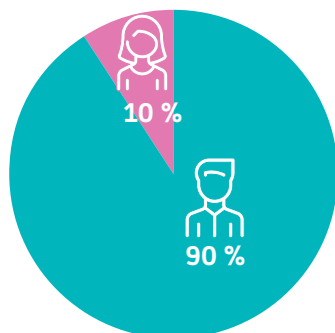
La répartition par ville fait écho à la démographie de la commune, au taux de chômage de chaque ville et au nombre de marchés publics clausés.

Le profil type des habitants bénéficiaires des clauses d'insertion est un homme (90 %), de 26 à 44 ans (54 %), du niveau savoir de base ou CAP (91 %).

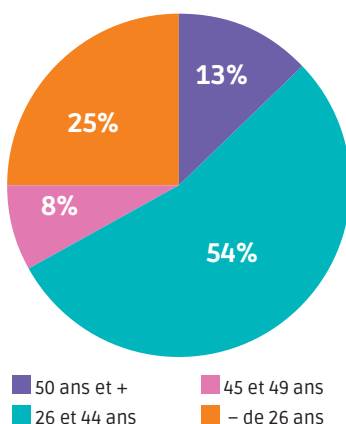
311
bénéficiaires

611
contrats de travail

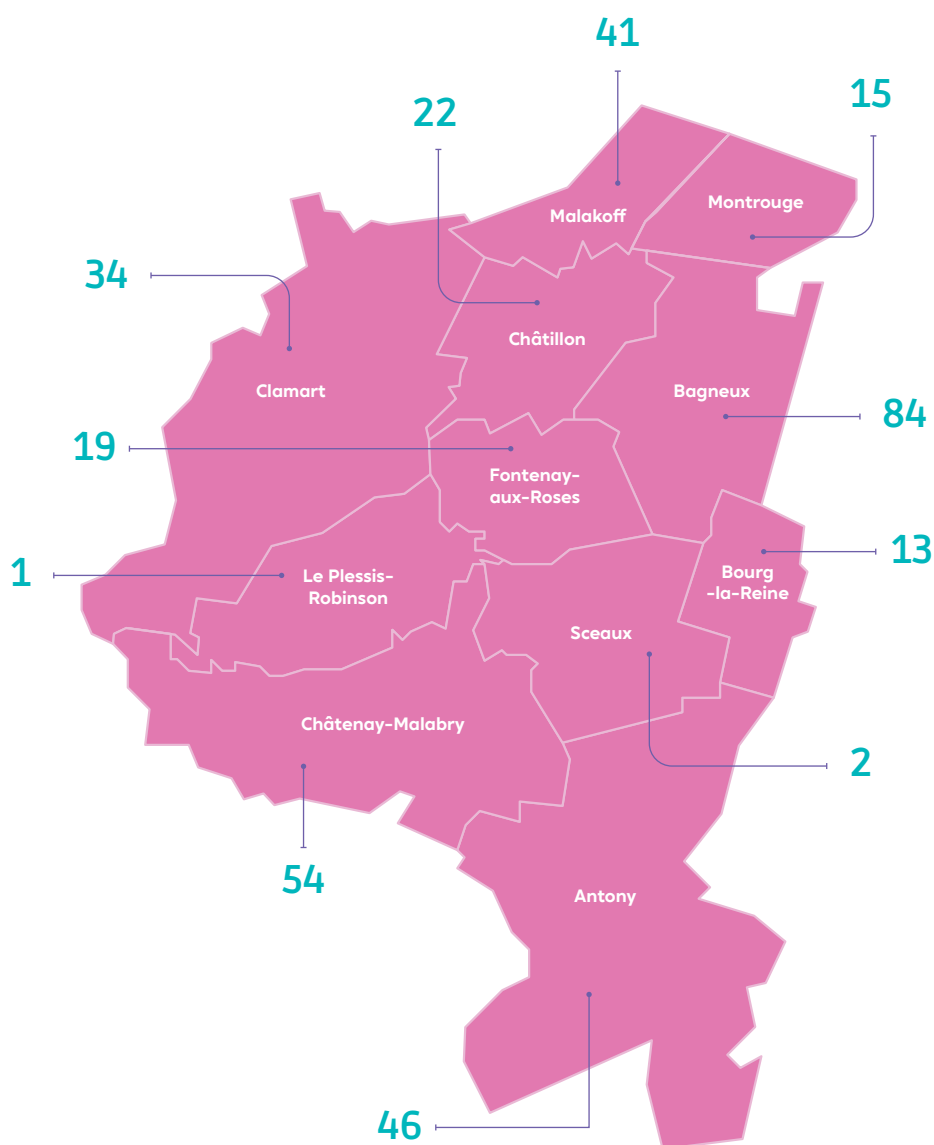
Genre



Âge

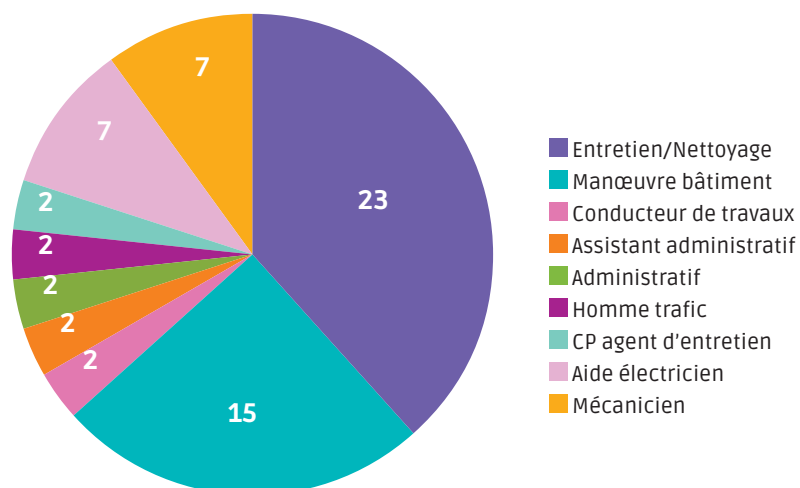


Répartition par ville des bénéficiaires des clauses

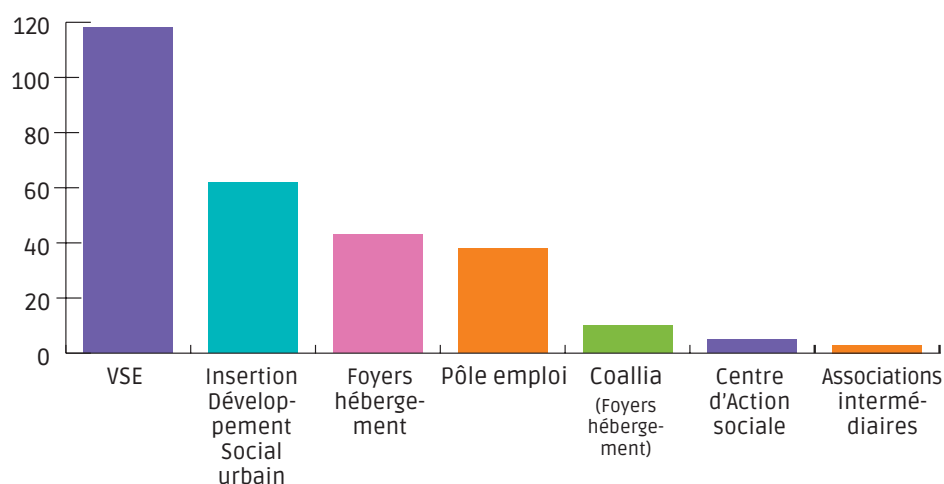


Typologie des métiers des offres d'insertion

Répartition des offres d'emploi publiées par Vallée Sud Emploi



Les prescripteurs qui se mobilisent à nos côtés



Répartition des contrats



Préparation du gros œuvre et des travaux publics
81 %
des contrats



Nettoyage de locaux
15 %
des contrats



Manutention
4 %
des contrats

ZOOM par ville



Antony

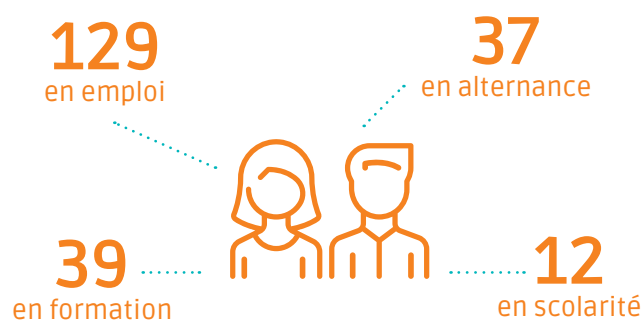
Accompagnement des habitants



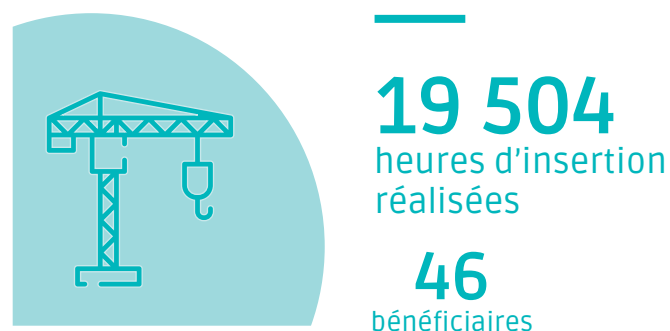
Profil des jeunes accompagnés



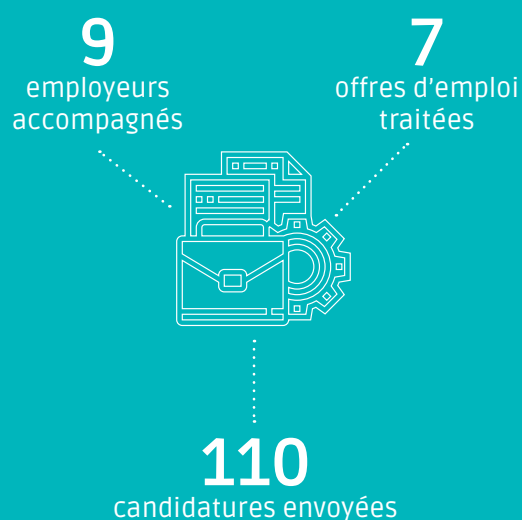
Situation des jeunes après accompagnement



Accompagnement dans le cadre des clauses d'insertion



Entreprises



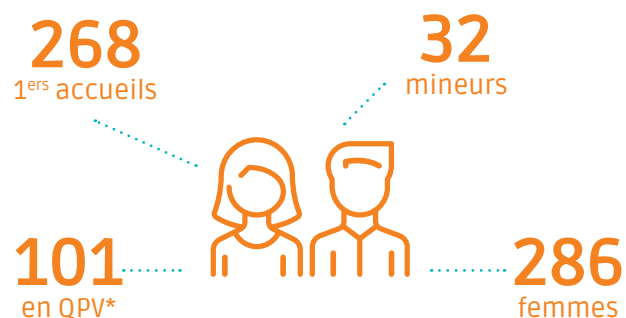
Bagneux

Bagneux

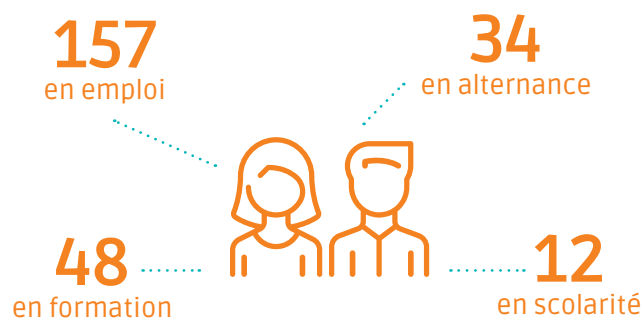
Accompagnement des habitants



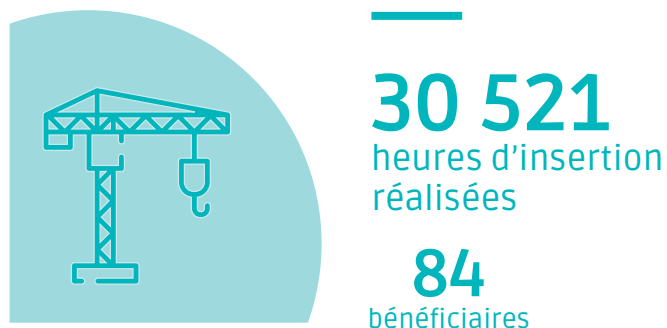
Profil des jeunes accompagnés



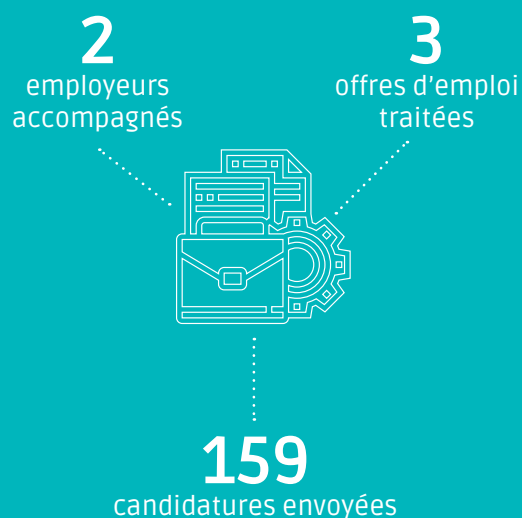
Situation des jeunes après accompagnement



Accompagnement dans le cadre des clauses d'insertion



Entreprises

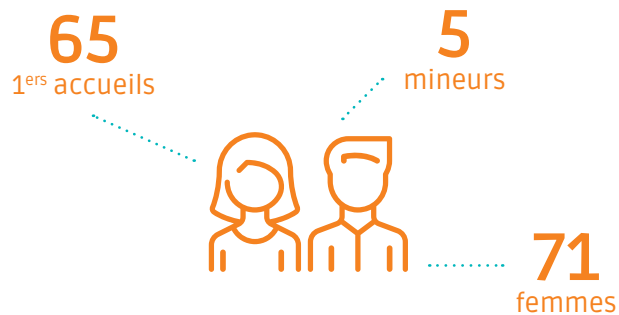


Bourg-la-Reine

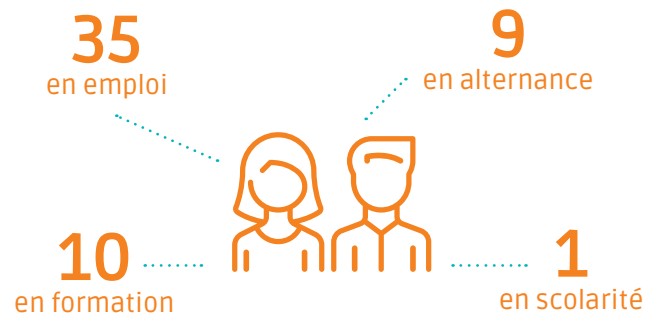
Accompagnement des habitants



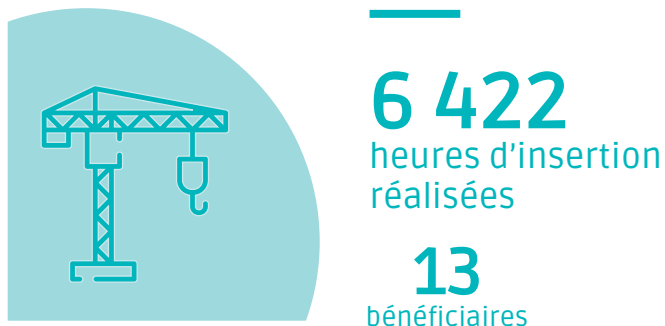
Profil des jeunes accompagnés



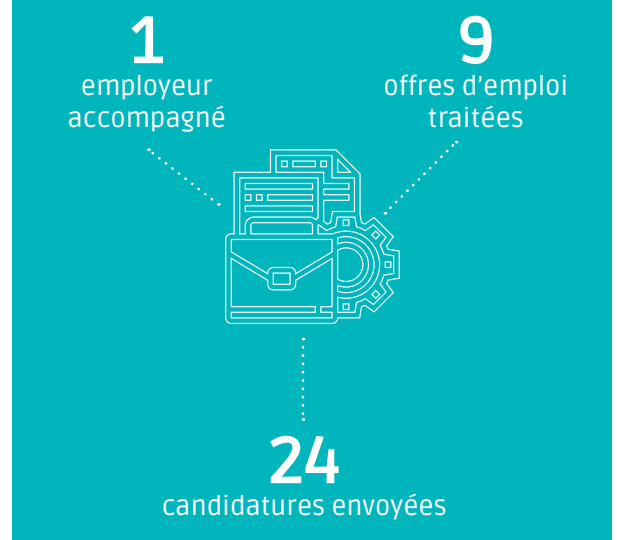
Situation des jeunes après accompagnement



Accompagnement dans le cadre des clauses d'insertion



Entreprises





CHÂTENAY-MALABRY

Châtenay-Malabry

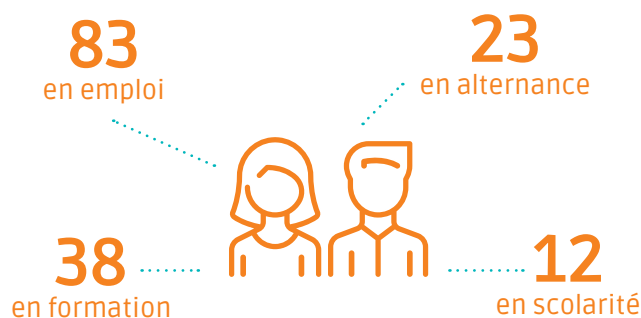
Accompagnement des habitants



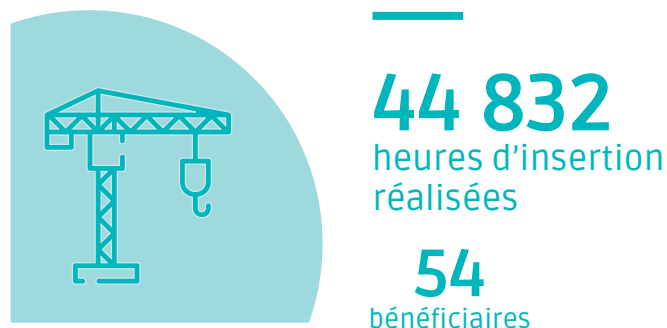
Profil des jeunes accompagnés



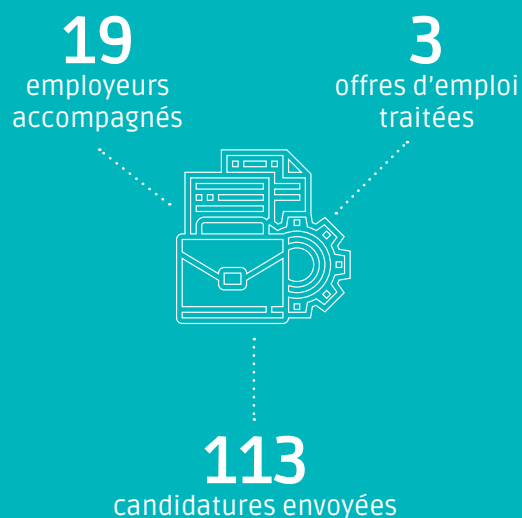
Situation des jeunes après accompagnement



Accompagnement dans le cadre des clauses d'insertion



Entreprises



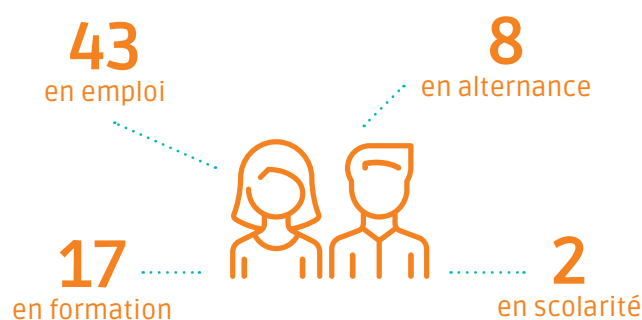
Accompagnement des habitants



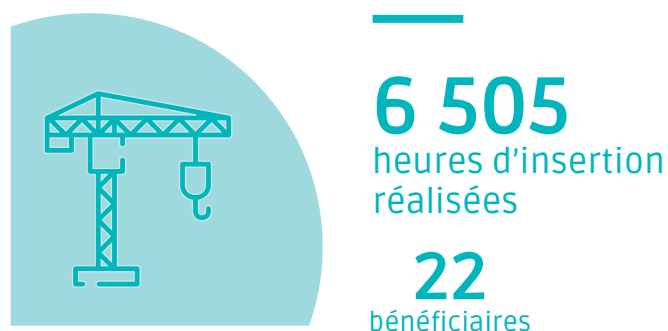
Profil des jeunes accompagnés



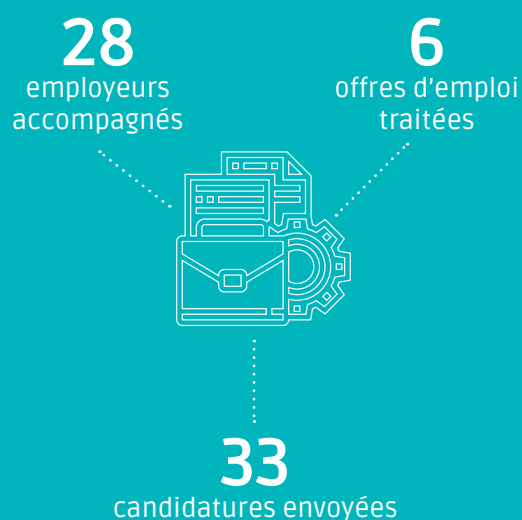
Situation des jeunes après accompagnement



Accompagnement dans le cadre des clauses d'insertion



Entreprises



Accompagnement des habitants



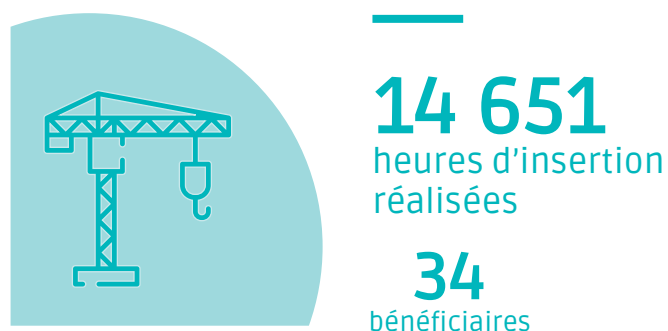
Profil des jeunes accompagnés



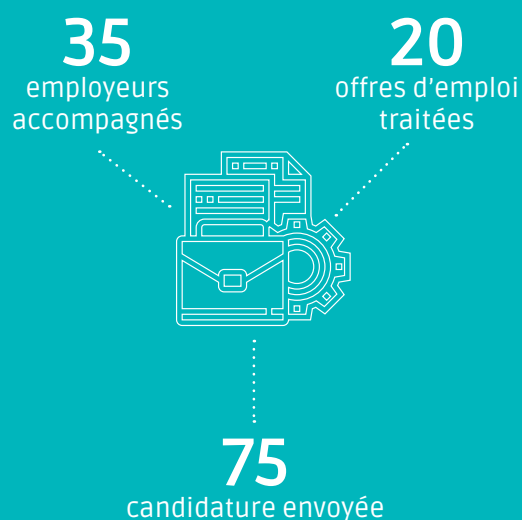
Situation des jeunes après accompagnement



Accompagnement dans le cadre des clauses d'insertion



Entreprises

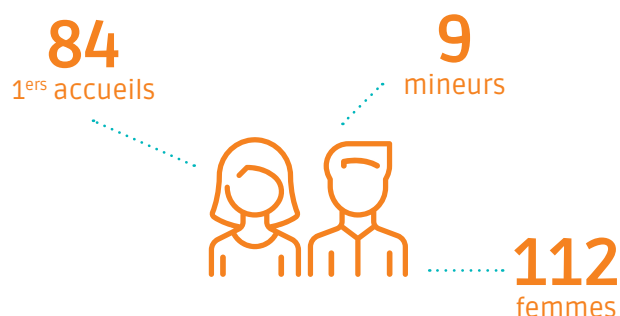


Fontenay-aux-Roses

Accompagnement des habitants



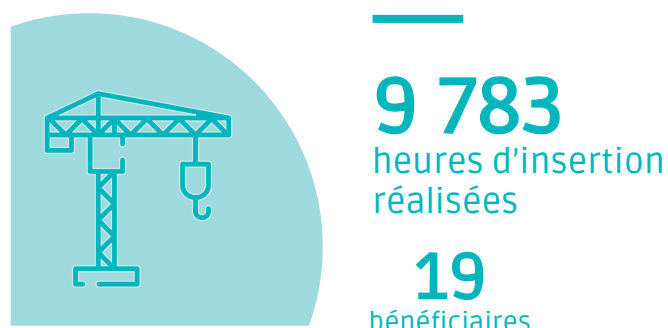
Profil des jeunes accompagnés



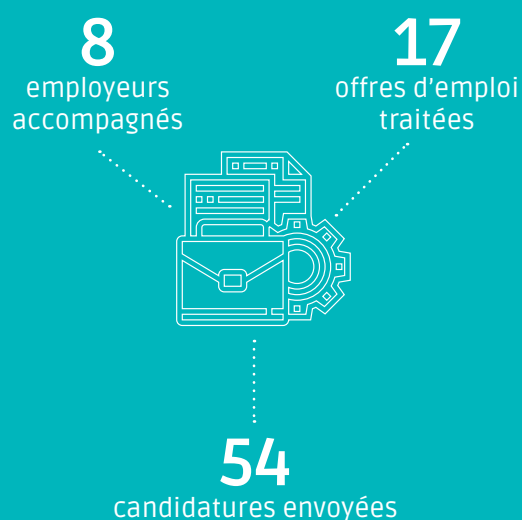
Situation des jeunes après accompagnement



Accompagnement dans le cadre des clauses d'insertion



Entreprises



Le Plessis-Robinson

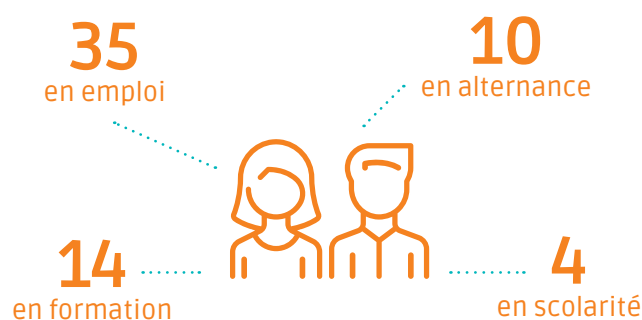
Accompagnement des habitants



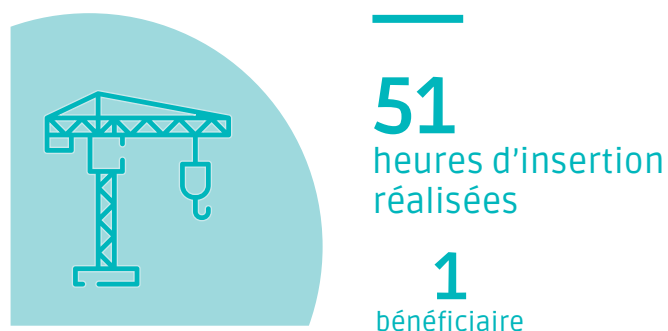
Profil des jeunes accompagnés



Situation des jeunes après accompagnement



Accompagnement dans le cadre des clauses d'insertion



Malakoff

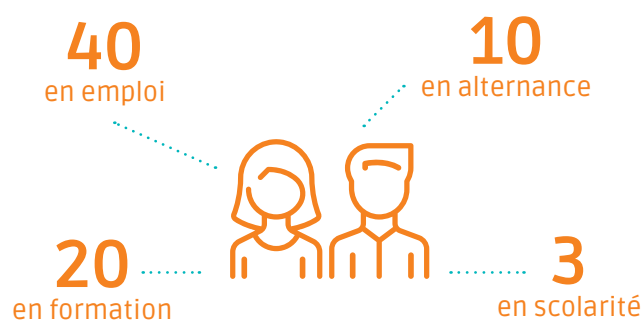
Accompagnement des habitants



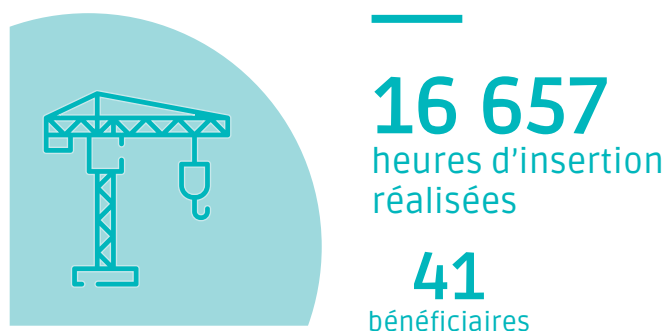
Profil des jeunes accompagnés



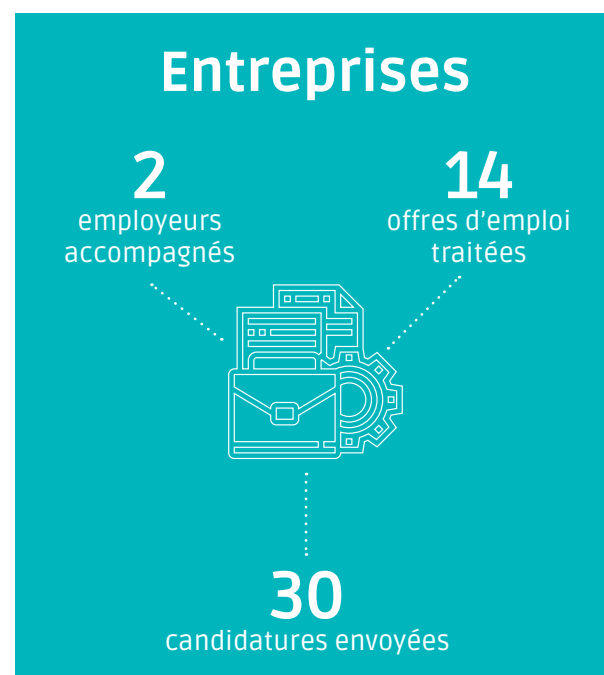
Situation des jeunes après accompagnement



Accompagnement dans le cadre des clauses d'insertion



Entreprises



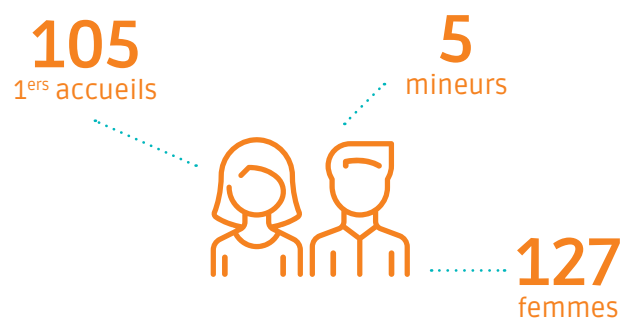


Montrouge

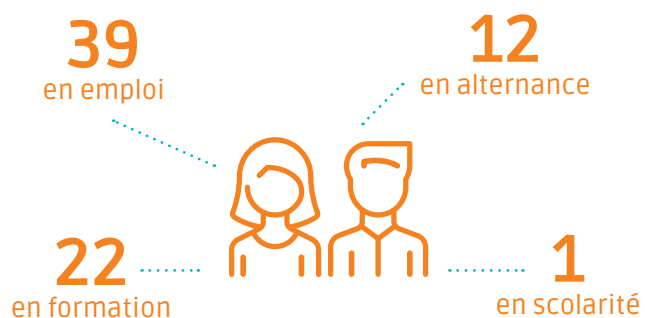
Accompagnement des habitants



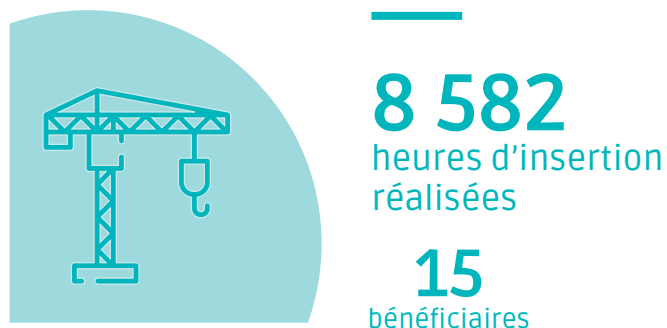
Profil des jeunes accompagnés



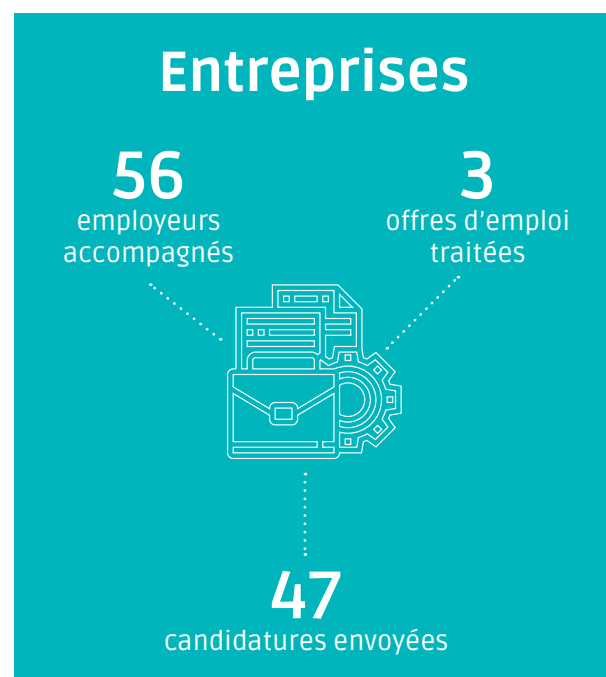
Situation des jeunes après accompagnement



Accompagnement dans le cadre des clauses d'insertion



Entreprises



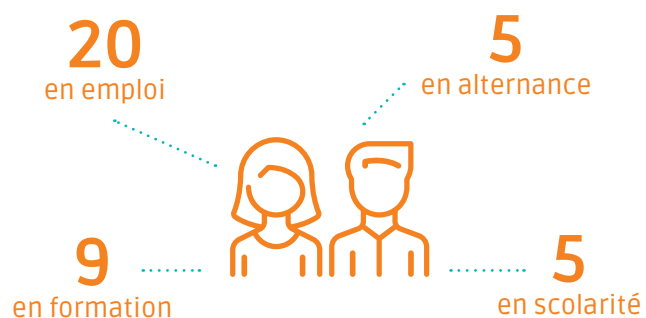
Accompagnement des habitants



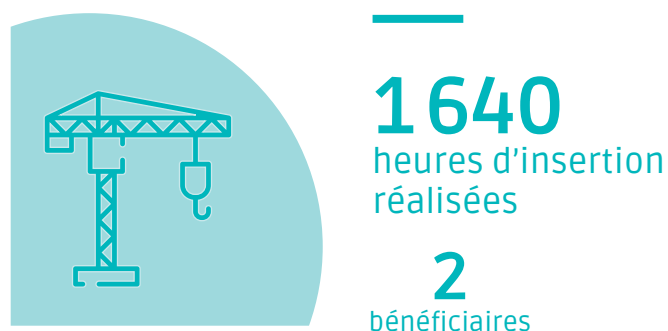
Profil des jeunes accompagnés



Situation des jeunes après accompagnement



Accompagnement dans le cadre des clauses d'insertion



Entreprises



Fiches pratiques

Retrouvez plus de détails quant aux dispositifs et l'offre de service de Vallée Sud Emploi au travers de ces fiches pratiques. Les données y sont datées de juin 2021.

PMSMP

Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

Immersion professionnelle d'une semaine à deux mois, sans indemnisation ni démarche administrative de l'entreprise permettant de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement. Contrat signé par le jeune, Vallée Sud Emploi et l'entreprise, ce qui permet de l'assurer en cas d'accident.

SPRO

Service Public Régional de l'Orientation

La Région Île-de-France en charge du SPRO a décidé de créer un réseau régional d'opérateurs d'orientation par bassin d'emploi. Le SPRO a pour objectif d'assurer un premier niveau d'accueil et d'information sur les métiers, la formation et l'emploi au plus près des habitants, en lien avec le tissu économique et l'offre de formation.

Sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris, Vallée Sud Emploi exerce cette mission depuis fin 2020.

PACEA

Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

Référence juridique

Créé par l'article 46 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016

Formalisation de l'accompagnement du public jeune fixant les étapes du parcours et les objectifs à atteindre et donnant droit à une allocation interstitielle de 1455 € maximum par an.

Contrat d'engagements réciproques entre le jeune et Vallée Sud Emploi, d'une durée maximale de 24 mois.

- **Étape 1 :** diagnostic de situation par le conseiller
- **Étape 2 :** entretiens de suivi et phases d'accompagnement successives.

PIAL

Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue

Référence juridique

Instruction interministérielle du 25 septembre 2018

Le PIAL est une phase spécifique du PACEA qui s'adresse à des jeunes étrangers extra-européens ne disposant pas du niveau minimal de maîtrise du français leur permettant une entrée dans un dispositif d'insertion socio-professionnelle de droit commun et a fortiori d'accéder au marché du travail.

Cette phase vise à articuler le versement d'une allocation mensuelle, la mise en place d'une formation linguistique complémentaire à celle de l'OFII et la mobilisation de l'offre de services de la Mission Locale.

Le PIAL, dont le parcours dure de 3 à 6 mois, permet à ces jeunes de bénéficier d'un accompagnement individuel visant :

- À garantir leur intégration réussie dans un dispositif intensif de droit commun (de type Garantie jeunes, école de la 2^e chance, établissement pour l'insertion dans l'emploi, etc.).
- Si leur situation le leur permet, d'accéder directement à une formation ou au marché du travail.
- Publics concernés : étrangers hors Union Européenne en situation régulière et n'ayant pas un niveau de français leur permettant l'accès à l'emploi à l'issue de la réalisation de la formation linguistique dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine.

OPP

Objectif Projet Professionnel

Date de création

Dispositif interne créé par Vallée Sud Emploi en 2018

Vallée Sud Emploi propose un parcours d'accompagnement à la validation d'un projet professionnel décliné en collectif (OPPC) ou en individuel (OPPI). Au travers de la réalisation de tests d'intérêts, de compétences et d'aptitudes, le jeune ou l'adulte accompagné valide une filière ou un métier. Ce parcours est habituellement confirmé par la réalisation d'une période d'immersion en entreprise (PMSMP).

Groupement de créateurs est un dispositif co-financé par la Région Île-de-France. Mise en œuvre de septembre 2020 à septembre 2021, cette expérimentation s'est articulée en 2 phases pour réfléchir sur le projet professionnel par la connaissance de soi et concrétiser le projet par l'accompagnement à l'envie d'entreprendre. La possibilité de poursuivre la construction de son projet entrepreneurial est rendue possible par un partenariat avec la Maison des Entrepreneurs de Vallée Sud – Grand Paris.

Booster son recrutement

Date de création

Dispositif interne créé par Vallée Sud Emploi en 2018

« Booster son recrutement » est un atelier collectif mensuel qui aborde les différentes facettes du recrutement et toutes les étapes nécessaires à la préparation du candidat. Les entretiens sont ciblés pour une entrée en emploi, en formation ou en contrat d'alternance.

Dans un premier temps, les participants travaillent sur leurs compétences. Ces compétences sont alors valorisées afin d'être en adéquation avec les attentes du recruteur et du métier envisagé.

Ensuite, des modules sur le contexte socio-économique sont dispensés afin de permettre au candidat de prendre conscience de l'évolution des métiers, des contrats de travail et des tâches qui lui seront demandées en entreprise.

La dernière étape aborde le recrutement proprement dit : organisation de sa recherche, préparation d'un entretien, réponse aux critères des entreprises, savoir se présenter et argumenter, les premières minutes d'un entretien face à un recruteur, les réponses aux questions difficiles, s'adapter aux codes de l'entreprise, confiance en soi et gestion du stress, se présenter face à un jury, se mettre à la place d'un recruteur.

Obligation de formation

Référence juridique

La loi pour une École de la confiance du 26 juillet 2019

Circulaire de mise en application en date d'octobre 2020

Dispositif d'État pour repérer les jeunes décrocheurs et leur proposer des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi.

Depuis octobre 2020, Vallée Sud Emploi est co-pilote avec les CIO du PSAD, en charge de la mise en œuvre et du contrôle du dispositif. Il se réunit une fois par mois.

Un premier entretien est organisé entre le jeune, son représentant légal et le conseiller de Vallée Sud Emploi pour présenter le dispositif et ses engagements.

Le jeune est suivi par un conseiller référent « obligation de formation » au sein de Vallée Sud Emploi pour définir avec lui son projet de formation et/ou son projet professionnel. Le suivi peut déboucher sur un retour à l'école, un contrat d'alternance, une formation, un emploi, un service civique, un dispositif d'accompagnement adapté (PACEA) etc.

PRIJ

Parcours Régional d'Insertion pour la Jeunesse

Date de création

Octobre 2019, pour une durée de 4 ans

Dispositif expérimental de l'Etat, le PRIJ a pour objectif d'identifier et accompagner les jeunes NEET*.

Vallée Sud Emploi a été missionné pour le mettre en place sur la ville de Bagneux avec la création d'un poste de référent.

L'objectif est de

- **Créer un co-accompagnement** avec les partenaires pour chaque jeune.
- **Développer** une connaissance fine et une collaboration renforcée avec les acteurs de la ville.
- **Co-animer** avec l'Etat le réseau des partenaires et étudier les situations des jeunes lors d'une rencontre mensuelle.
- **Mailler le territoire**, par le biais d'une permanence à l'espace Pause quartier Grégoire-Mirabeau.

Garantie Jeunes

Date de création

Dispositif repris par Vallée Sud Emploi en janvier 2018

Dispositif national d'accompagnement renforcé de jeunes rencontrant des freins périphériques à l'emploi.

L'accompagnement renforcé est sur un an. Une démarche personnalisée fondée sur le principe de « l'emploi d'abord » et de mises en situations professionnelles

- **1^{er} mois** : accompagnement collectif intensif
- **Les 11 mois suivants** : suivi individualisé et approfondi

Allocation mensuelle durant 1 an d'un montant maximum de 497,50 € (montant au 1^{er} avril 2021)

Pass'Apprentissage

Passeport pour l'apprentissage

Date de création

Dispositif interne créé par Vallée Sud Emploi en 2019

Dispositif dédié aux jeunes ayant un projet d'alternance validé par leur conseiller.

L'accompagnement lui permet de travailler sur les spécificités de l'alternance, d'acquérir les codes de l'entreprise et de dynamiser les recherches d'employeurs et centres de formation.

- Un entretien individuel pour valider le projet
- Des entretiens et ateliers de groupe
- Un entretien individuel de suivi de parcours
- Une mise en relation avec les entreprises

Cotraitance/ PPAE

Projet personnalisé d'accès à l'emploi

Date de mise en œuvre par Vallée Sud Emploi

Convention annuelle renouvelée depuis 2018

Pôle Emploi confie à Vallée Sud Emploi l'accompagnement de jeunes demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés dont l'insertion implique une intervention globale dépassant la seule problématique professionnelle. Grâce à une complémentarité des offres de services, Vallée Sud Emploi facilite l'insertion des jeunes par l'orientation, la formation professionnelle et l'accompagnement dans la recherche d'emploi et aussi la levée des freins périphériques.

Clauses d'insertion

Clauses sociales d'insertion

Transfert de pilotage de Vallée Sud - Grand Paris à Vallée Sud Emploi

Janvier 2019

Dispositif juridique permettant d'intégrer dans les marchés et appels d'offres publics, une obligation en matière d'insertion de personnes éloignées de l'emploi.

Au sein de Vallée Sud Emploi, un poste de facilitateur clauses d'insertion a été créé dès février 2019. Ce rôle d'intermédiaire vient en appui des maîtres d'ouvrage public et donneurs d'ordre pour les aider à bien définir la clause sociale à insérer dans leur marché puis accompagner les entreprises attributives dans l'exécution de ces clauses en facilitant l'accès aux habitants.

SARH

Service d'Appui aux Ressources Humaines

Date de création au sein de Vallée Sud Emploi

Mars 2020

Vallée Sud Emploi propose un dispositif gratuit, cofinancé par la DRIEETS (ex-DIRECCTE), pour pouvoir accompagner au mieux les entreprises du territoire de moins de 50 salariés n'ayant pas de service RH et les aider dans leurs problématiques RH : recrutement, formation, droit du travail, aides à l'embauche, gestion quotidienne des salariés, risques professionnels...

Des conseils individuels, un accompagnement et ateliers collectifs permettent d'apporter le premier niveau d'information, de conseil et d'accompagnement.

Lexique

Adulte : ce terme désigne des personnes âgées de 26 ans et plus

APEC : Association pour l'Emploi des Cadres

BIJ : Bureau Information Jeunesse

Care : de la langue anglaise, domaine d'emploi du « soin donné à autrui »

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CEP : Conseil en Évolution Professionnelle

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

Clauses d'insertion : exprimées en heures de travail dédiées aux personnes éloignées de l'emploi en mobilisant la commande publique pour leur permettre de développer un parcours vers l'emploi

CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

CNIL : organisme public Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

C.P.A.M : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

DPO : Délégué.e à la protection des données

DRIETS : Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités

Emploi non durable : contrats de – 6 mois (CDD courts et intérim)

EPT : Établissement Public Territorial

ETP : Équivalent Temps Plein - correspond à 1519 heures de travail sur une année civile, qui peuvent être réalisées par un ou plusieurs salariés.

ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

FOQUALE : Réseau Formation Qualification Emploi

GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

GIP : Groupement d'Intérêt Public

Jeune : ce terme désigne des personnes âgées de 16 à moins de 26 ans

MLDS : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

NEET : Neither in Employment nor in Education or Training - désigne des jeunes de 15-24 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation

OPCO : Opérateur de Compétences

OPP : Objectif Projet Professionnel

PACEA : Parcours contractualisé vers l'emploi et l'autonomie

Pass'Apprentissage : ateliers spécifiques dédiés aux jeunes ayant un projet d'alternance permettant de dynamiser les recherches d'employeurs et centres de formation

PEC : Parcours Emploi Compétences : contrat aidé prescrit par le Service Public de l'Emploi

PEE : Parcours d'Entrée dans l'Emploi

PIAL : Parcours d'intégration par l'acquisition de la langue

PIJ : Point Information Jeunesse

PME : Petites et Moyennes Entreprises : entreprises comptant entre 10 et 50 salariés

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi - suivi délégué par Pôle Emploi pour les jeunes

PSAD : Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville - désigne un territoire infra-urbain défini par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville. Les quartiers prioritaires ont été classés comme tels en se basant sur un critère unique : le revenu. Seules 3 villes du Territoire ont des quartiers prioritaires : Antony (Noyer Doré) - Bagneux (Abbé Grégoire - Mirabeau, Tertres-Cuverons et Cité Des Musiciens) - Châtenay-Malabry (Cité Jardin)

RGPD : Règlement général de protection des données

RIL : Responsable Informatique et Libertés

RIO : Répertoire d'information et d'orientation

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

SGP : Société du Grand Paris

SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

SPRO : Service Public Régional d'Orientation

TPE : Très Petites Entreprises : entreprises comptant moins de 10 salariés

VSE : Vallée Sud Emploi

VSGP : Vallée Sud - Grand Paris

Accueil du public

Antony : 42 avenue Aristide Briand
Tél. : 01 55 59 44 95

Bagneux : 1-3 allée du parc de Garlande
contact.emploi@valleesud.fr

Appui aux entreprises

Antony : 42 avenue Aristide Briand
emploi@valleesud.fr
Tél. : 01 55 59 44 90

emploi.valleesud.fr

La réponse locale à vos besoins



Bagneux



Clamart



Ville de Malakoff



Vallée Sud
Grand Paris
EMPLOI

